

DES SPÉCIALISTES TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

■ Drogue : le fléau prend de l'ampleur

Lire en page 24



LES BOULANGERS APPELLENT À UNE GRÈVE NATIONALE

■ PAS DE PAIN LE 1^{ER} MAI

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1240 Dimanche 10 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE (QUARTS DE FINALE)

JSK 4 - CRB 2

Les Canaris haut la main

Lire en page 24



Les mouvements de grève gagnent plusieurs secteurs

LE DILEMME DES MINISTRES

Lire en page 3



Face à l'enlisement de la situation en Libye

Ballet diplomatique pour un cessez-le-feu

Lire en page 6



PRÉSENTATION DU DOCUMENT
"D'AUTOCONTRÔLE"

Le rappel du ministre du Commerce

Lire en page 5

Quinquennat 2010-2014

■ UN PROGRAMME AXÉ SUR LE SOCIAL

Lire en page 5

Repères

26.000 ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest, des Nigériens pour la plupart, ont fui les troubles en Libye.

3.169 personnes sont mortes durant la période 2008-2010 dans des attentats à la bombe perpétrés au Pakistan.

19 membres des forces de l'ordre syriennes ont été tués et 75 autres blessés vendredi par des tirs de groupes armés à Deraa.

L'Algérienne vue par le département d'État américain

Le statut des femmes en Algérie a connu des améliorations par un accès plus large aux études universitaires et aux fonctions supérieures, a indiqué vendredi le département d'État américain.

Le gouvernement algérien a promu, en outre, les droits politiques des femmes en encourageant une plus grande représentation féminine au sein des assemblées élues, a indiqué le rapport mondial sur les droits de l'homme publié par le département d'État.

Abordant la presse, le rapport note que la presse écrite algérienne se composait de nombreuses publications et que de nombreux partis politiques avaient accès à la presse indépendante.

Quant à l'internet, le rapport souligne que l'accès à ce média est généralement libre. Concernant les disparus durant les années de terrorisme, le rapport indique que le gouvernement algérien avait versé à leurs familles des compensations financières de plusieurs milliards de dinars.



Du nouveau chez Saidal



Une nouvelle gamme de médicaments antibiotiques est actuellement en cours de développement dans les laboratoires du complexe antibiotical de Médéa, filiale du groupe pharmaceutique Saidal, a annoncé le directeur du complexe.

La commercialisation de ces médicaments est annoncée pour le courant de l'année 2012, a précisé la même source.

Six nouveaux produits pharmaceutiques, de la classe infectiologie, sont en phase de développement au sein des laboratoires de recherche du complexe antibiotical de Médéa qui entend ainsi élargir, dès l'année prochaine, sa gamme de médicaments antibiotiques utilisés dans le traitement des pathologies infectieuses, a indiqué à l'APS, le directeur du complexe, Mohamed Hammouche. Ce dernier a précisé que cette gamme de produits génériques viendra étoffer la nomenclature des médicaments antibiotiques issus des laboratoires du complexe antibiotical.

El Islah veut se mettre à la page

A l'heure où le mot « changement » revient tel un leitmotiv dans les propos de la majorité des personnalités animant la scène politique, EL Islah ne veut pas demeurer en reste. Ainsi, Djamaa Ben Abdeslam a affirmé vendredi à Sidi Bel-Abbès qu'un changement dans la sérénité et une réforme constructive sont susceptibles de consolider le front national et contrecarrer tous les complots ourdis à l'intérieur et à l'extérieur.

Animant un meeting populaire à Sidi Bel-Abbès le leader d'El Islah a indiqué que " le pays est devant deux donnes, une interne imposée par la situation actuelle du front social marquée par l'agitation, les protestations et les grèves. La deuxième externe induite par les vents du changement soufflant sur plusieurs pays arabes ".

" L'Algérie, a-t-il rappelé, a été sérieusement touchée par les feux de la « fitna » et a vécu des événements douloureux et souffrances durant la décennie noire ", soulignant le refus des Algériens " de se laisser conduire vers un nouveau dérapage et à revivre une situation dramatique ".



Dixit



Ahmed Ouyahia :

« L'État n'a pas ignoré les revendications de la famille de la presse nationale qui a droit à un cadre juridique basé sur la liberté de la presse et d'expression, ainsi que sur les droits des travailleurs de la sphère de l'information. »

Les poux existent depuis 44 millions d'années

Les poux, connus pour être des insectes parasites extrêmement résistants, existaient probablement déjà du temps des dinosaures, révèle une étude publiée mercredi dans les *Biology letters* de la Royal Society, académie des sciences britannique.

Une équipe américaine avance qu'à la fois les poux d'oiseaux et de mammifères ont commencé à se diversifier avant l'extinction des dinosaures il y a 65 millions d'années, selon un des auteurs de l'étude, Kevin Johnson de l'Université de l'Illinois.

Un fossile décrit par les scientifiques en 2004 montrait déjà que des poux assez semblables à ceux que nous connaissons vivaient il y a quelque 44 millions d'années. En examinant les séquences de gènes de 69 espèces de poux, les chercheurs ont pu reconstituer une sorte de ligne généalogique du pou, qui remonte beaucoup plus loin, à la fin du crétacé. Les oiseaux, des hôtes de choix pour les poux, seraient les descendants d'un groupe de dinosaures carnivores bipèdes, les Thérapodes, qui comprenait aussi bien le tyrannosaure que des sortes d'autruches (ornithomimides). Nos oiseaux actuels auraient hérité des poux de ces ancêtres.

Il arrive à faire 2 photos en 1 !

Grâce à la technique de la surimpression, un artiste parvient à réaliser de superbes compositions d'une fascinante beauté. Technique artistique à base de deux photos se superposant, la technique de la double exposition est réalisée en photographiant une ou plusieurs autres images par-dessus les premières. Cette technique issue du monde de la photographie argentique, peut aujourd'hui même être améliorée par les logiciels de retouches tels que Photoshop ou Photofiltre. C'est en tout cas tout l'enjeu du travail artistique de Dan Mountford, un artiste photographe anglais basé à Brighton. Ce dernier s'est amusé, dans sa série intitulée "Double exposures", à prendre plusieurs photographies sur une même pellicule avant de les retoucher numériquement pour en faire des œuvres étranges et pleines de poésie.

Mélangeant tour à tour, paysages, visages mais aussi architectures urbaines, il combine de superbes portraits aux couleurs lavées, inspirés par le travail intrigant des artistes surréalistes.

MOUVEMENTS DE PROTESTATION SOCIALE

Du pain sur la planche pour les ministres

Depuis le début de l'année, les journées de la plupart des ministres n'ont pas été de tout repos. Il faut dire qu'ils ont eu à faire face à des mouvements de protestation qui n'ont épargné aucun secteur. Il ne s'est pas passé une semaine sans qu'une protestation prenne place, principalement dans la capitale. Santé, Enseignement supérieur, Éducation, Habitat ou encore les corps constitués, les revendications socioprofessionnelles ne se sont pas fait attendre.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL



Ph : D.R.

grèves et mouvements de rue se multiplient.

En effet, il y a lieu de citer les différentes grèves dans des secteurs tous aussi névralgiques les uns que les autres. Côté enseignement supérieur, les étudiants sont bien loin de décoller au jour d'aujourd'hui. Ils exigent le maintien du système classique et l'annulation du décret 10/315 de décembre 2010 qui, selon eux, est le texte consacrant leur exclusion des cycles de formation en post-graduation. En réponse aux différentes manifestations tenues par les étudiants de plusieurs universités du pays, qui se sont regroupés sous la coupe de la Coordination nationale et autonome des étudiants (Cnae), Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'est refusé d'admettre que le système d'enseignement LMD, source de toute la grogne estudiantine, connaît certaines lacunes. Plus encore, lors de la Conférence nationale sur l'université tenue à l'USTHB, fin mars, il réitère son soutien indéfectible à ce système.

C'est dire que certains de nos ministres usent de tous les moyens pour laisser traîner les choses. Là encore, c'est tout le contraire, leur réactions (ministres), pour certains : proliférer des menaces à l'encontre des grévistes ou encore faire appel à la justice pour interdire ces manifestations. Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, n'a pas été plus chanceux que ses collègues. Les enseignants contractuels ont observé un mouvement de protestation qui, au bout, a fini par avoir écho. Le président de la République leur a donné gain de cause, contrairement à Benbouzid qui a choisi d'expédier cela aux affaires courantes. Il faut le dire, les mouvements de protestation dans le secteur de l'éducation ne datent pas d'aujourd'hui. Rien de plus simple. Il leur a suffi de squatter l'esplanade de la Présidence de la République. Ce qui a donné la puce à l'oreille aux autres mouvements de protestation qui, désormais, savent qu'il faut passer outre la tutelle et viser le palais d'El-Mouradia pour faire entendre leurs revendications au premier magistrat. Pour le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, pas moyen de déloger les contestataires. Quotidiennement, il voit défiler de nouvelles têtes. À commencer par les souscripteurs AADL 2001 qui réclament un

tion dans le secteur de l'éducation ne datent pas d'aujourd'hui. Rien de plus simple. Il leur a suffi de squatter l'esplanade de la Présidence de la République. Ce qui a donné la puce à l'oreille aux autres mouvements de protestation qui, désormais, savent qu'il faut passer outre la tutelle et viser le palais d'El-Mouradia pour faire entendre leurs revendications au premier magistrat. Pour le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, pas moyen de déloger les contestataires. Quotidiennement, il voit défiler de nouvelles têtes. À commencer par les souscripteurs AADL 2001 qui réclament un

tion dans le secteur de l'éducation ne datent pas d'aujourd'hui. Rien de plus simple. Il leur a suffi de squatter l'esplanade de la Présidence de la République. Ce qui a donné la puce à l'oreille aux autres mouvements de protestation qui, désormais, savent qu'il faut passer outre la tutelle et viser le palais d'El-Mouradia pour faire entendre leurs revendications au premier magistrat. Pour le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, pas moyen de déloger les contestataires. Quotidiennement, il voit défiler de nouvelles têtes. À commencer par les souscripteurs AADL 2001 qui réclament un

toit. Le ministre leur répond qu'il n'existe pas d'assiette foncière. Après que ces souscripteurs se soient démêlés à se procurer une parcelle de terrain, le ministre choisit de compliquer encore les choses. Face à cela, les protestataires ont décidé de poursuivre leur mouvement. Le ministre a, par ailleurs, eu à affronter son propre personnel. En effet, les travailleurs des directions et divisions de l'Habitat et de l'Urbanisme, qui se sont constitués en Coordination nationale, ont tenu un sit-in la semaine dernière, pour exiger une amélioration des conditions de travail, entre autres. La CNTHU, face au silence de Nouredine Moussa a menacé de poursuivre sa grève et a élaboré une première plateforme de revendications socioprofessionnelles.

Idem pour le secteur de l'énergie. Les travailleurs de Sonatrach ont fait part de leur ras-le-bol au ministre de tutelle, Youcef Yousfi. Même situation pour les travailleurs de Sonelgaz qui sont montés au créneau revendiquant de meilleurs salaires et conditions de travail.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à sa tête Daho Ould Kablia, s'est vu affronter les communaux, puis les gardes communaux tout récemment et demain les Groupes de légitime défense (GLD). Point commun entre tous ces protestataires, des revendications socioprofessionnelles, car estimant qu'ils ont longtemps été marginalisés avec des salaires et des conditions de travail déplorables. Daho Ould Kablia, face aux gardes communaux, a choisi la carte «menace», avant d'être désavoué par la présidence de la République qui leur a donné une suite favorable.

M. B.

Sous la Plume

Le défi

PAR SORAYA HAKIM

La contestation sociale n'a jamais pris autant d'ampleur que ces derniers temps. Le malaise se ressent dans toutes les branches d'activités. A peine les enseignants dans la rue que c'est au tour des étudiants de rejeter un décret présidentiel sur l'équivalence des diplômes. Mais, en fait, on est encore loin de nos peines puisqu'il y a eu les paramédicaux revendiquant un statut, les médecins, ensuite, qui ont emboîté le pas pour demander l'abolition purement et simplement du service civil. Mais la protesta ne s'arrête pas là. Il y a les souscripteurs 2001 de l'AADL que l'on renvoie aux calendes grecques pour la distribution de leurs logements, les greffiers qui abattent un travail de titan pour un salaire dérisoire, les employés de Sonatrach et de Sonelgaz pour une amélioration de leurs conditions de travail, les GLD que l'on « lâche » après de loyaux services. Secteur privé et Fonction publique se rebiffent et tous choisissent la Présidence pour se faire entendre, leurs tutelles étant sourde aux doléances. Du jamais vu ! Les ministres concernés sont mis à mal

par ces manifs qui les discréditent chaque jour un peu plus. Des ministres qui ne comprennent plus pourquoi le front social s'embrase aujourd'hui. Et pourquoi aujourd'hui ? Une scoumoune qui se serait abattue sur les membres du gouvernement ? Par contre, les émeutes de l'huile et du sucre ont ouvert la brèche de la contestation qui a laissé place à la contagion. C'est l'effet boule de neige et il est difficile d'arrêter les mouvements de rue quand ils sont en marche.

L'Etat ne va pas reculer, il va gérer (dixit Ouyahia). Les ministres vont devoir s'atteler à régler tous les problèmes qui leur tombent sur la tête.

A coups de triques ou de baguettes magiques tout doit rentrer dans le bon ordre. Ils

devront jouer au pompier pour éteindre tous les départs de feu. Il y a de l'électricité dans l'air, attention à la masse ! Alors messieurs les ministres, faites preuve de beaucoup d'ingéniosité et restez zen pour éviter l'explosion comme cela s'est passé chez nos voisins. L'Algérie doit être l'exception de l'exception.

S. H.

ILS REVIENNENT À LA CHARGE

Les travailleurs des APC en grève aujourd'hui

PAR SADEK BELHOCINE

A peine un conflit résolu dans un secteur d'activité, d'autres prennent le relais. L'administration ne sait plus où donner de la tête. Les communaux, qui ne sont pas satisfaits de leur sort, reviennent à la charge. Une grève nationale qui risque de paralyser l'ensemble des services des communes est prévue pour aujourd'hui. La protestation est décidée, selon le communiqué du conseil national du secteur des APC affilié au Snapap, parvenu à notre rédaction, contre la restriction des libertés syndicales et le droit des travailleurs à l'exercice syndical comme de lutte contre les abus, les licenciements arbitraires et les intimidations qui sont le lot quotidien des travailleurs des APC tous corps confondus.

Par cette action, le conseil national du secteur des APC appelle tous les travailleurs des APC sans distinction, contractuels, secrétaires, agents de nettoyage, entretien et hygiène, à protester contre le mépris des lois et de la morale par l'administration qui veut maintenir les travailleurs dans la pauvreté et la misère sociale. Pour une vie décente des travailleurs des APC, le conseil du secteur des APC propose une plate-forme de

revendications en 9 points qui comporte, entre autres, la promulgation du statut des travailleurs des APC et le régime indemnitaire outre la réintégration de tous les contractuels, des vacataires dans leurs postes de travail. Le conseil du secteur des APC demande également la révision du statut des corps communs, les ouvriers professionnels, chauffeurs et gardiens et le respect des libertés syndicales et le droit de grève. Il est exigé aussi de l'administration la réintégration du syndicaliste, Hadj Mohamed de la commune de Chlef et le rétablir dans tous ses droits avec réparation des préjudices. Le conseil national du secteur des APC se souvient des dégâts de l'article 87bis contenu dans la loi 11/90 et demande son annulation et le maintien de la retraite sans condition d'âge. Enfin, le syndicat des communaux exige la participation du syndicat dans l'élaboration des statuts et code du travail et appelle à l'instauration du dialogue au plan local et central.

D'autres actions de protestation sont prévues par le conseil des travailleurs du secteur des APC. Un rassemblement des travailleurs des APC devant le palais du gouvernement le 14 de ce mois courant, au 5^e jour de grève, est dans son agenda.

S. B.

AADL 2001

LA PREMIÈRE MANCHE REMPORTÉE

C'est l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. Et c'est la lecture faite par les souscripteurs AADL 2001 à propos des dernières déclarations du ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nouredine Moussa, rapportées hier par certains organes de la presse nationale.

PAR AHMED BOUARABA

Dans sa dernière déclaration, le ministre s'est demandé pourquoi ne pas faire de l'assiette de 14 hectares de Draria une coopérative immobilière. Qualifiant cette déclaration d'« inadmissible », Ayachi Akil, président de l'association de solidarité et bienfaisance « AADL 2001 », a, lors d'une rencontre, hier à Alger, avec les souscripteurs AADL 2001, déclaré : « Si nous avons pu nous permettre un toit par la voie des coopératives immobilières nous n'aurions pas frappé aux portes de l'AADL et attendu 10 ans ».

M. Ayachi a, en outre, estimé que si l'idée de la coopérative immobilière se concrétise sur le terrain « tous les souscripteurs vont se désister ». « Les souscripteurs sont d'une classe sociale moyenne », a-t-il mis en exergue, tout en indiquant que le ministre a déclaré que l'État apportera son soutien et



son assistance. Donc, a-t-il poursuivi « l'État ne réalisera pas ce projet ». « C'est une fuite des responsabilités », a-t-il estimé. S'agissant de la déclaration de M. Moussa quant à l'impossibilité de construire 142.000 unités dans la capitale, le président

s'est interrogé « pourquoi alors avez-vous réceptionné tous ces dossiers ».

Sur un autre plan, M. Ayachi a, concernant l'agrément de son association, devant être délivré par la wilaya, déclaré qu'il n'a pas encore connu le jour car « la tutelle nous

a exigé une domiciliation pour ce faire ». Il a, sur ce dernier point, fait remarquer : « pour qu'on puisse louer un local servant de domiciliation, il nous faut un budget. Pour le budget il nous faut un agrément. Et pour l'agrément il nous faut un local ! ».

Tout un programme qui n'est pas à la portée de l'association. Il a, dans ce contexte, lancé un appel aux autorités locales de trouver une solution raisonnable à « ce casse-tête chinois ». « Même si le wali ne nous donne pas l'agrément, c'est de ses prérogatives de nous trouver une solution », a-t-il dit à ce propos, en rappelant la possibilité d'octroyer un local dans le cadre du programme « 100 locaux par commune ».

Au cours de cette intervention, un citoyen s'est dirigé vers la tribune et a déclaré que son appartement, situé à la cité Sorecal, peut servir à abriter l'association. Après les applaudissements des présents dans une salle archi-comble, M. Ayachi a, après avoir remercié l'intervenant, expliqué que « le local doit être situé dans la circonscription administrative où l'association a été créée, à savoir Sidi M'hamed ». Toutefois, les souscripteurs sont restés optimistes quant à la satisfaction de leurs doléances.

Outre cette nouvelle, l'annonce faite par le ministre, concernant le site de Draria « est synonyme de reconnaissance de ces 14 hectares », a estimé M. Ayachi. Cette reconnaissance par le ministre met du baume au cœur des souscripteurs qui estiment qu'ils ont remporté une première manche dans la bataille les opposant au ministère de l'Habitat.

A. B.

9^E TENTATIVE AVORTÉE DE LA CNCD

Une vingtaine de personnes ont tenté de marcher

La 9^e marche dans Alger de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD-partis) a réuni hier moins d'une vingtaine de personnes, mais a été fermement empêchée une nouvelle fois par la police car non autorisée par l'administration.

Seul un petit groupe d'irréductibles a ainsi répondu à l'appel pour demander, comme à chaque samedi depuis le 12 février dernier, un " changement radical de régime politique " en Algérie. " Nous sommes quelques personnes à peine, laissez-nous marcher et nous exprimer ", a demandé en vain l'un des présents à un officier de police.

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie, Saïd Sadi, l'un des animateurs de la coordination, n'a pas pris part au rassemblement, pour la troisième fois consécutive, a-t-on constaté. Interrogés sur cette deux députés du RCD se sont refusés à tout commentaire.

Le président d'honneur de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), Me Ali Yahia Abdenmour, quelques députés du RCD et des militants du MDS (Mouvement démocratique et social) étaient présents à ce nouveau rendez-vous manqué. Ces deux partis agréés sont les seuls à être représentés dans cette aile de la CNCD.

Après une heure de regroupement, les participants se sont dispersés dans le calme. Les marches dans la capitale ne sont plus autorisées par la wilaya depuis 2001, pour des considérations de sécurité publique et non pas pour empêcher l'expression démocratique organisée, selon les autorités.

APS

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

Les protestataires ne veulent rien céder

PAR CHAFIKA KAHLAL

En réponse aux déclarations du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès parlant de l'illégalité de la grève des médecins résidents, ces derniers sont toujours aussi déterminés à « maintenir leur grève illimitée jusqu'à satisfaction totale de leurs revendications et sans faire la moindre concession », nous dira le docteur Zirizère, abordé hier à l'hôpital Mustapha-Pacha à Alger. Les médecins résidents sont toujours aussi nombreux à exprimer leur ras-le bol face à cette situation de blocage.

« Ould Abbès dit que les décisions concernant l'abrogation des lois du service civil et du service militaire ne relève pas de ses prérogatives, qu'il laisse alors le premier magistrat du pays, à qui on s'est adressé mercredi dernier, de prendre les décisions », nous diront les médecins résidents. Il faut rappeler

que la justice a promulgué, selon le ministre, le 6 avril dernier, une ordonnance en référé confirmant « le caractère illégal de la grève des médecins résidents ».

Une mesure qui ne semble pas du tout ébranler les grévistes qui ont pour principale revendication l'abrogation du service civil une revendication dont la satisfaction conditionne la fin de leur grève. « La tutelle savait dès le début que cette revendication est principale pour nous notre grève est tenue principalement pour ce point et si le ministère est catégorique dans sa décision de la non abrogation du service civil, les médecins eux aussi resteront sur leur position le temps qu'il faudra », affirme le docteur Abderahmane, un médecin résident interrogé au même CHU Mustapha-Pacha à Alger.

Il faut rappeler aussi que le ministre avait appelé, mercredi dernier, les médecins résidents à la raison les invitant à regagner leurs postes et à poursuivre leur dialogue avec le

ministère. Il a affirmé « que la grève a touché dix wilayas disposant de CHU » soulignant que « les revendications liées à la révision du statut de la profession promulgué en 1996 et aux indemnités relatives aux risques de contagion ont été satisfaites ». Il est utile de rappeler que les médecins résidents sont en grève maintenant depuis plus d'une semaine et qu'ils ont organisé de très nombreux sit-in depuis plus d'un mois maintenant, dont le dernier mercredi dernier devant la Présidence à El-Mouradia. Les délégués des médecins, qui ont tenu à transmettre un courrier au président de la République disent qu'ils n'ont pas été reçus. « Nous ne savons pas encore si notre courrier, adressé au premier magistrat du pays, lui a été réellement transmis. On nous a juste dit que la présidence ne reçoit plus de délégations », nous a affirmé le docteur Zirizère.

C. K.

RISQUE D'UNE ANNÉE BLANCHE

Les étudiants persistent dans leur mouvement

Alors que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia a assuré, jeudi dernier à partir de Constantine, que toutes les universités algériennes « fonctionnent normalement » et que le risque d'une année blanche « n'est pas à craindre », les étudiants de plus de vingt facultés et écoles supérieures à travers le pays, eux, se disent « déterminés à maintenir leur grève jusqu'à satisfaction totale et non conditionnée de leurs revendications ».

« la Coordination nationale autonome des étudiants maintiendra la grève et prépare toujours pour la marche du 12 avril à Alger et à laquelle très nombreux étudiants à travers le pays vont participé », nous dira un membre du collectif contacté hier par le Midi Libre.

« Apparemment le ministre qui dit que l'université algérienne fonctionne normalement il ne vit pas sur la même planète que nous », ajoute notre interlocuteur. « Nous ne savons pas de quels étudiants le ministre parle puisque, du moins ceux qui relèvent de la Coordination nationale autonome des étudiants et qui sont très nombreux, n'ont pas rejoint jusqu'à aujourd'hui les cours », nous dira un autre membre de la CNEA.

Il faut rappeler que le ministre a affirmé jeudi : « Les perturbations qui ont secoué récemment quelques universités ont pu être maîtrisées grâce à la sagesse des étudiants qui connaissent mieux que quiconque leurs intérêts, et qui ont fait montre d'un sens très développé de conscience et de maturité », mais les étudiants eux affirment le maintien de la grève. Il est utile de rappeler aussi que le

ministère de l'Enseignement supérieur a organisé tout au long du mois dernier des conférences-débats, pour mieux communiquer avec les étudiants en colère afin de trouver des solutions communes à leurs doléances, mais les délégués des étudiants de nombreuses facultés et écoles supérieures ont très vite décliné l'invitation affirmant que « les résolutions de la tutelle n'ont guère répondu aux aspirations des étudiants qui préfèrent perdre une année plutôt que de perdre tout un avenir ». En attendant que les revendications des étudiants soient toutes prises en charge par le ministère de l'Enseignement supérieur les étudiants affirment attendre de voir du concret avant de reprendre les négociations avec leur tutelle.

C. K.

QUINQUENNAT 2010-2014

Un programme axé sur le social

Une année après le lancement des grands chantiers socio-économiques du 3^e plan quinquennal, doté d'une enveloppe budgétaire de 286 milliards de dollars, dans le sillage de la réélection du président Abdelaziz Bouteflika, le bilan est globalement "positif", ont estimé hier des observateurs.

“Aux grands maux, les grands remèdes” : tous les projets sociaux et économiques prévus dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, et particulièrement ceux orientés vers l'amélioration des conditions de vie des Algériens, ont été dotés d'enveloppes budgétaires conséquentes. Le "ton", pour ce troisième programme quinquennal initié par Bouteflika, est résolument orienté vers "le social". Il s'agit, en fait, d'améliorer le bien-être quotidien du citoyen et de "gommer" le plus possible les disparités régionales en matière de développement social, tout en confortant l'assise économique nationale avec des projets créateurs d'emplois et de valeur ajoutée pour les entreprises.

Améliorer les conditions de vie des Algériens

Sur les cinq années du programme, ce seront ainsi quelque 286 milliards de dollars qui seront dépensés pour améliorer les conditions de vie des Algériens, mettre en place un développement durable et atteindre, surtout, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), fixés par l'Onu à l'horizon 2015. Ainsi, une bonne partie de ce budget est allée vers l'achèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards DA, soit environ 130 milliards de dollars. Quant aux nouveaux projets, ils bénéficieront d'un montant de 11.534 milliards DA, soit l'équivalent de



156 milliards de dollars. L'effort financier de ce programme est gigantesque, et il est important de le souligner, relèvent des experts qui soulignent l'effort remarquable accompli par l'Algérie en matière de paiement anticipé de sa dette extérieure, et la constitution du gigantesques réserves destinées au financement de son développement à travers les ressources accumulées du Fonds de régulation de ressources avec plus 4.800 milliards DA (plus de 66 milliards de dollars), et des réserves de changes estimées à plus de 155 milliards de dollars.

Et les finances publiques ...

Il prévoit de consacrer 40% de son montant à l'amélioration du développement humain: 5.000 établissements de l'éducation nationale, 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 places d'hébergement pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels seront réalisés. Dans le secteur de la santé, 1.500 infrastructures devront être réalisées, dont 172 hôpitaux. En outre, l'habitat ne sera pas en reste avec une prévision de construction de 2 millions de logements, dont 1,2 million seront livrés

durant le quinquennat et le reste mis en chantier avant la fin de l'année 2014.

Dans la même foulée, ce programme quinquennal prévoit également la réalisation de 35 barrages et 25 systèmes de transfert d'eau, pour améliorer l'alimentation en eau potable et la juste répartition de cette ressource. Le méga projet de transfert d'eau de In Salah vers Tamanrasset, inauguré la semaine dernière par le président Bouteflika, fait partie de cette grande ambition de distribuer équitablement les ressources nationales entre tous les Algériens, relève-t-on.

Et, dans le même élan, près d'un million de foyers bénéficieront du gaz naturel, alors que 220.000 dans le cadre de l'électrification rurale sont prévus. L'autre caractéristique du programme quinquennal 2010-2014 est que près de 40% de l'enveloppe financière iront à la consolidation des infrastructures de base et à l'amélioration du secteur public.

Près de 3.100 milliards de dinars sont affectés à la modernisation du réseau routier et des infrastructures de base, de manière à mettre en adéquation le réseau routier, les ports et aéroports algériens aux standards internationaux. Et, pour donner une texture plus profonde à cet effort de développement des infrastructures socio-économiques, l'Etat consacre pour ce programme près de 2.800 milliards DA pour le secteur des transports. Objectifs : 17 tramways urbains, dont 3 sont en cours de réalisation (Alger, Oran et Constantine), chemin de fer, ports et aéroports. Signe révélateur, le dernier tronçon de la Transsaharienne, qui va relier l'Algérie aux pays voisins, a été inauguré la semaine dernière par le Chef de l'Etat, à la veille de l'anniversaire de sa troisième réélection à la magistrature suprême.

OMD en ligne de mire

Autre motif de satisfaction: le montant des transferts sociaux a atteint à fin 2011 près de 1.200 milliards DA (15 milliards de dollars), alors que le taux officiel du chômage baissait de 30% en 1999 à 15,3% en 2005 et à 10% en 2010. Les "fruits" des deux précédents programmes de développement commencent à donner une forme plus visible aux résultats du plan quinquennal 2010-2014. L'Algérie semble proche de l'objectif de la majorité des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), avant même la date butoir de 2015. Annuellement, l'Etat consacre près de 20% de ses dépenses au soutien à l'habitat, aux familles, aux retraites, à la santé et aux moudjahidine, aux démunis et aux autres catégories vulnérables. Le soutien aux familles représente, à lui seul, plus d'un quart des transferts sociaux pour 2011, avec 302,2 milliards DA dont 93 mds DA pour le soutien des prix du lait et du blé et 78 mds DA pour l'accès à l'eau et à l'électricité.

Les transferts alloués au secteur de l'Habitat, d'un montant de 282,7 mds DA absorbent 23,5% de la totalité des transferts tandis que plus de 18% des transferts vont au soutien du système de santé avec une enveloppe de 220,6 mds DA dont la plus grande partie (218,5 mds DA) va aux établissements de la santé publique. Pour autant, l'amélioration des grands indicateurs sociaux, même si des imperfections sont constatées, selon des économistes, est le résultat direct des deux programmes successifs d'investissements publics : 50 milliards de dollars (2001-2004) et 150 milliards de dollars (2005-2009).

Le troisième programme national d'investissements publics (2010-2014) réserve 40% des 286 milliards de dollars prévus au développement humain (éducation, formation, santé, habitat et agriculture).

APS

LES BOULANGERS APPELENT À UNE GRÈVE NATIONALE

Pas de pain le 1^{er} mai

L'Union nationale des boulangers a appelé, hier, le ministère du Commerce à augmenter la marge bénéficiaire des boulangers. Lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), le président de l'Union nationale des boulangers, Kalfat Youcef, a rappelé que " la marge bénéficiaire appliquée depuis 1996 ne dépasse pas les 3% alors que celle du reste des commerçants atteint les 10% ".

M. Kalfat a appelé à cette occasion à la mise en place d'une commission technique chargée d'évaluer les coûts de production des boulangeries rappelant que le ministère avait chargé une commission d'une mission similaire mais " sans donner aucun résultat jusqu'à présent ". Evoquant les pertes subies par les boulangers, M. Kalfat a rappelé notamment celles causées par les coupures d'électricité soulignant que l'union " ne demande pas la hausse du prix du pain mais appelle la tutelle à augmenter la marge bénéficiaire, la baisse des charges du gaz, d'électricité et des impôts ".

Il a par ailleurs annoncé que l'union convoquera son conseil national le 30 avril pour déposer auprès des parties concernées un préavis de grève ouverte à partir du 1^{er} mai prochain. Ce débrayage " sera illimité jusqu'à satisfaction des revendications ", a-t-il dit. Soulignant que ce mouvement de grève sera levé après la satisfaction des revendications principales, il a rappelé que l'union avait soumis l'année passée au ministère un dossier portant les doléances et les propositions des boulangers mais " n'a reçu aucune réponse à ce jour ".

Concernant le respect par les boulangers du prix de la baguette du pain (7,50 DA pour le pain normal et 8,5 DA pour le pain amélioré), M. Kalfat a estimé que cela relevait des services de contrôle rappelant que ce contrôle " est absent dans la capitale et rigoureux dans les autres régions du pays ".

APS

1^{ER} TRONÇON DU TRAMWAY D'ALGER

Opérationnel le 8 mai prochain

PAR INES AMROUDE

La mise en exploitation commerciale du premier tronçon du tramway d'Alger, reliant Bordj El-Kiffan à Bab-Ezzouar (est d'Alger) sur 7,4 km, est prévue pour le 8 mai prochain, a annoncé, hier, le ministre des Transports, Amar Tou, lors d'une visite d'inspection du projet, rapporte l'APS. M. Tou a annoncé, par ailleurs, que le lancement de la marche à blanc des rames du tramway sur ce premier tronçon, composé de 14 stations, se fera à compter du 16 avril courant.

Pendant une durée de 20 jours, les 12 rames du tramway d'Alger circuleront, sans voyageurs, entre Bordj El-Kiffan et Bab-Ezzouar de 6 h du matin à 21 h, et ce, en préparation au lancement commercial programmé pour le 8 mai. Au terme de cette visite d'inspection au cours de laquelle le dernier essai technique a été effectué, le ministre a remis les permis de conduire et des attestations de qualification (certificat de capacité à la conduite du tramway) à la première promotion de conducteurs comprenant 24 hommes et deux femmes. Les chauffeurs relèvent de l'Entreprise de transport urbain et semi-urbain (Etusa) qui s'est vue confier l'exploitation commerciale du tramway d'Alger en vertu d'un contrat signé la semaine dernière, a précisé M. Tou. Les essais techniques de la première partie de ce projet urbain ont été

entamés en décembre 2010. Dans sa totalité, le tramway d'Alger, qui assurera quotidiennement le transport de 185.000 voyageurs, desservira 38 stations au total sur une ligne de 23,2 km. Il reliera la banlieue est d'Alger au centre-ville.

Des extensions du projet sont prévues notamment de la rue des Fusillés à Bir-Mourad-Raïs dont l'avis d'appel a été lancé il y a près d'un mois. Sur les 17 projets de tram-

ways lancés à travers le pays, 3 sont en cours de réalisation, à savoir ceux d'Alger, Oran et Constantine, 6 en phase d'attribution des études de détails et 8 en cours d'étude de faisabilité.

Les six wilayas, dont les études de détails sont en cours d'attribution au niveau de la commission nationale des marchés, sont Sétif, Ouargla, Annaba, Batna, Mostaganem et Sidi Bel-Abbès.

I. A.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT "D'AUTOCONTRÔLE" PAR LES IMPORTATEURS

Le rappel de du ministre du Commerce

Le ministère du Commerce a rappelé hier aux importateurs l'obligation de présenter le document "d'autocontrôle" pour tout produit importé notamment ceux vendus en l'état. Dans un communiqué, le ministère a souligné que la présentation de ce document par les importateurs lors du dépôt du dossier d'importation au niveau des inspections de contrôle de qualité et de la répression de la fraude, reste obligatoire même.

La Banque d'Algérie avait annulé récemment l'instruction du 16 février 2009 "obligeant tous les importateurs à fournir avec le dossier de domiciliation bancaire, un document de contrôle de qualité pour tout produit importé délivré par une instance agréée dans le pays d'origine". Suite à cette

mesure incluse dans le décret exécutif 05-467 du 10 décembre 2005 définissant les conditions de contrôle des produits importés, "les services du ministère avaient reçu des interrogations sur les mesures à prendre pour garantir le contrôle des produits importés".

Selon les explications du ministère, l'autocontrôle consiste à soumettre les produits à des tests pour s'assurer de leur conformité avant d'obtenir le certificat du producteur, du fournisseur ou du laboratoire prouvant cette conformité.

Ce document, n'exempte pas, ajoute la même source, les produits concernés par le contrôle de qualité et de la répression de la fraude relevant du ministère.

APS

FACE À L'ENLISEMENT DE LA SITUATION EN LIBYE

BALLET DIPLOMATIQUE POUR UN CESSEZ-LE-FEU

La coalition internationale s'enlise dans le conflit libyen. Les raids aériens de la coalition, auxquels se sont succédé ceux de l'Otan, n'ont pas atteint l'objectif escompté, à savoir précipiter le départ du colonel Mouammar Kadhafi.

PAR SADEK BELHOCINE

N on seulement le numéro 1 libyen s'accroche au pouvoir, mais il a déjoué tous les pronostics en reprenant certaines des villes qui étaient sous le contrôle des insurgés, assiégeant d'autres contrées et fait peser des menaces sur Benghazi fief de la rebellion et du Conseil national de transition. La solution militaire est loin de faire l'unanimité au sein des nations et la solution politique fait son chemin. Les initiatives politiques se multiplient. La Turquie soumettra un plan de sortie de crise à l'Onu, l'UE, l'UA, la Ligue arabe qui sera rendu public avant la réunion, prévue la semaine prochaine au Qatar, du groupe de contact international chargé d'élaborer une solution politique à la crise libyenne, a précisé le chef du gouvernement turc. La Turquie est en train d'élaborer un plan pour mettre un terme à



la guerre en Libye par le biais d'un cessez-le-feu et d'un retrait des forces de Mouammar Kadhafi de certaines villes, a déclaré jeudi dernier le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan. Les autorités turques ont eu des entretiens cette semaine avec des émissaires du régime libyen et des représentants de l'insurrection. " Nous travaillons sur les détails de cette feuille de route ", a déclaré Recep Tayyip Erdogan au cours d'une conférence de presse. Il a demandé aux troupes fidèles au colonel Mouammar Kadhafi de se retirer des villes rebelles qu'elles assiègent, dans une allocution télévisée. " Un cessez-le-feu véritable doit être mis en place immédiatement et les unités militaires de Kadhafi doivent lever le siège de certaines villes, et se retirer ", a-t-il déclaré. Il n'a pas précisé quelles villes étaient concernées par cette demande. M. Erdogan a éga-

lement demandé la mise en place d' "espaces humanitaires sûrs" pour apporter de l'aide au peuple libyen. L'Union africaine tente aussi d'apporter sa contribution pour mettre fin à l'effusion de sang en Libye.

Un groupe de dirigeants africains — le président sud-africain Jacob Zuma et ses homologues du Congo, du Mali, de Mauritanie et d'Ouganda — est attendu en Libye. Objectif affiché de ce "panel" de médiateurs de l'Union africaine : rencontrer, aujourd'hui, Mouammar Kadhafi puis des responsables de l'insurrection dans leur fief de Benghazi pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu. Le point-clé à l'ordre du jour sera l'application immédiate d'un cessez-le-feu de la part des deux parties et l'ouverture d'un dialogue politique entre les deux parties. Mardi, les ministres européens des Affaires étrangères ont, quant à eux,

prévu de rencontrer un représentant du Conseil national de transition, une première pour l'UE dans son ensemble. La France, le Qatar et l'Italie ont déjà reconnu officiellement cet organisme des insurgés. Les États arabes prennent l'initiative de s'impliquer dans la recherche d'une solution pour le pays frère. La Ligue arabe annonce qu'elle accueillera, le 14 avril au Caire, une conférence sur la Libye en présence notamment du secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon et de la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton.

Sur le terrain, les combats continuent et tournent à l'avantage des troupes loyalistes. Vendredi soir, de violents combats ont eu lieu à Misrata entre rebelles et forces de Kadhafi. Quatre personnes ont été tuées, et dix autres blessées par des tirs d'obus et de roquettes sur des maisons a indiqué un porte-parole des rebelles. Hier, un hélicoptère militaire libyen peint aux couleurs de l'insurrection volait vers le front d'Ajbabiya, en pleine zone d'exclusion aérienne, ont rapporté des médias qui font état de bombardements par les forces de Kadhafi des positions rebelles à l'ouest de la ville, provoquant la fuite des insurgés. A Brega, des rebelles se préparent à monter à la bataille, chargeant des roquettes Grad et autres munitions à l'arrière de pick-up équipés de lance-roquettes, ont constaté des correspondants de presse.

S. B.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément à l'article 125, alinéas 13,14 et 15, du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, la commission interne d'évaluation des offres techniques et financières de l'université d'Alger informe de l'attribution provisoire du marché relatif à « travaux d'entretien courant et de nettoyage de l'université l'Alger I » N°02/ VRDPO/UA I/2011 et paru dans la presse suivante :

-MIDI LBRE DU 10/02/2011

-ECHAAB DU 13/02/2011

-BOMOP N°1224, semaine du 20 au 26 février 2011

Le marché est attribué provisoirement à LA SARL DRESDE VERT

Note technique	Note financière	Montant de l'offre financière en DA TTC	Critères de choix
55/70	Moins disant	9.934.836,45 (Après correction)	Entreprise qualifiée dans le domaine, disposant de sérieuses références et moins disante dans le présent projet.

Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant : 098416015118236

Numéro d'identification fiscale (NIF) du cocontractant : 000916189001543

Les autres soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du service contractant, vice-rectorat chargé du développement, de la prospective et de l'orientation de l'université d'Alger I sise 02 rue Didouche Mourad, Alger au plus tard, trois (03) jours à compter de la publication de présent avis d'attribution provisoire.

Midi Libre N°1240 - Dimanche 10 avril 2011 - ANEP 849 804

Ministère du Commerce

Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication et de Monsieur le Ministre de la Communication

20^{ème} Salon International de l'Informatique, de la Bureautique et de la Communication

الصالون الدولي للإعلام الآلي، المكتبية و الإتصال

Rendez-vous avec l'innovation

Sicom

17 - 23 Avril 2011 Palais des Expositions - Pins Maritimes - ALGER

* Deux Grands espaces dédiés :

- Professionnel : Informatique | Télécommunication | Communication
- Grand-public : Expo-vente Informatique | Bureautique & Moblier

* Médiation exceptionnelle :

ENTV | Radio Algérienne | APS | Presse spécialisée | Web

* Présence de tous les opérateurs Nationaux et Internationaux du secteur des TIC :

Hardware | Software | Web | Télécoms | Services IT

* Plus de 20 Conférences et 30 Ateliers seront animés par des experts.

Pour information et réservation :

Tél / Fax : 02 1 21 01 02 - 021 35 19 22

www.sicom2011.com

Partenaires officiels :

REPUBLIC ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الوزارة الوطنية للمعلوماتية والتكنولوجيا والاتصالات
الوزارة الوطنية للمعلوماتية والتكنولوجيا والاتصالات

condor

KASPERSKY

Microsoft

emedia

EL MOUDJAHID

Le Temps

INFORMATIQUE

Midi Libre N°1240 - Dimanche 10 avril 2011 - ANEP 847 706

PROGRAMME DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE EN ALGÉRIE

Utilisation du chauffe-eau solaire souhaitée

Avec plus de 3.200 heures d'ensoleillement par an et des opportunités importantes pour développer les énergies renouvelables, l'Algérie est en mesure de concrétiser un ambitieux programme de généralisation de l'utilisation des chauffe-eau solaires, lesquels sont déjà opérationnels dans certaines régions du pays. Ainsi, des populations nomades du Sahara algérien font déjà usage de l'énergie solaire pour la production d'électricité et les chauffe-eau.

PAR AMAR AOUIMEUR

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) s'apprête à lancer un vaste programme national d'installation de chauffe-eau solaires individuels et collectifs, affirme la directrice de



la communication de l'Aprue, Djaouida Himrane. Baptisée "Alsol", cette opération qui s'étale jusqu'en 2014, porte sur l'installation annuelle de 2.000 kits pour habitations individuelles et 3.000 m² de champs captant collectifs à travers les différentes régions du territoire national, souligne t-elle dans une déclaration à l'APS.

L'installation des champs captant sera, dans un premier temps, exclusivement destinée au secteur des services, notamment les établissements sanitaires et hôteliers, alors que les logements collectifs ne seront concernés qu'après la mise en œuvre d'une réglementation adéquate définissant les modalités d'exploitation commune de ces équipements par les habitants afin d'éviter tout contentieux dans ce sens, précise Himrane.

Inscrit dans le cadre du Programme

national de maîtrise de l'énergie (PNME) pour la période 2011-2014, "Alsol" devra incessamment prendre le relais d'une opération similaire, mais moins importante, lancée dans le cadre du précédent PNME 2007-2011 et portant sur l'installation de 400 chauffe-eau solaires individuels qui touche à sa fin, ajoute-t-elle.

Sur le plan financier, l'opération sera prise en charge à hauteur de 45% par le Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME), les 55% restants seront à la charge des bénéficiaires. Le coût du kit est de 11.000 dinars. Par ailleurs, une convention entre l'Aprue et le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs portant sur la fourniture de kits collectifs pour 15.000 mosquées à travers le territoire national est en cours d'élaboration.

En outre, deux grandes chaînes hôtelières

internationales présentes en Algérie veulent équiper leurs établissements à Oran et à Alger avec ces kits, affirme Himrane.

Outre "Alsol", quatre autres actions sont inscrites dans le PNME arrêté pour les quatre prochaines années. Il s'agit, dans ce cadre, de "Eco-lumière" qui porte sur la distribution d'un million de lampes à basse consommation, "Eco-bât" qui porte sur la construction de logements à haute performance énergétique, "Prop-air" visant à généraliser l'utilisation du GPL et du GNC comme carburant et "Top-industrie" qui porte sur la réalisation d'audits énergétiques pour les sociétés industrielles grandes consommatrices de l'énergie.

Une part allant de 45% à 70% du financement de ces opérations est prise en charge dans le cadre du FNME, explique Himrane. Ces différentes opérations, qui obéissent à la volonté des pouvoirs publics de favoriser une utilisation plus responsable de l'énergie, ont pour objectif de produire les mêmes biens et services mais en utilisant le moins d'énergie possible. Après avoir été limitées dans des projets pilotes durant les deux dernières années, ces cinq actions seront ainsi reconduites et renforcées par des opérations plus larges tant en matière d'objectifs que de déploiement géographique.

L'économie d'énergie est, donc, préconisée par Himrane qui estime que les énergies renouvelables (solaire, photovoltaïque et éolienne) sont les sources énergétiques de demain ; en ce sens qu'elles sont complémentaires avec les énergies fossiles (hydrocarbures, gaz et pétrole).

A. A.

360 EXPOSANTS ET 20 PAYS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE D'ALGER

Équipements, machines et partenaires pour les professionnels

« L'a 9^e édition du Salon international de l'agroalimentaire en Algérie, qui aura lieu du 11 au 14 avril prochains au Palais des expositions de la Safex, est un événement incontournable et important pour les opérateurs économiques algériens et les fabricants de machines dans le monde. Il s'agit, en fait, de leur permettre de proposer leurs produits sur le marché algérien » a notamment déclaré, jeudi dernier, Christophe Painvin, directeur du salon Djazagro et représentant de la société française Comexposium, au cours d'une conférence de presse de présentation du salon. Une mosaïque de pays émergents et développés participeront à cette importante manifestation économique et commerciale, tels que la Thaïlande, la Pologne, la Jordanie, l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Royaume Uni, ainsi que bien d'autres pays, et pour la première fois, Djazagro a enregistré la confirmation de la participation du Sri Lanka.

Des exposants internationaux exposeront également leurs machines industrielles, tels que les fabricants de Suède, d'Autriche, des Pays-Bas et d'Italie qui ont une longue expérience dans la fabrication de machines industrielles de boulangerie et de restauration...

Painvin, qui a sillonné l'Algérie, de Constantine à Oran, en passant par Tlemcen et Ghardaïa, ainsi qu'El Oued et bien d'autres villes du pays pour rencontrer des opérateurs économiques locaux en vue d'un partenariat fructueux, porteur et mutuellement bénéfique, estime que le fait de regrouper des centaines de fabricants de machines à Alger permettra, notamment, aux opérateurs algériens de discuter des problématiques.

Par conséquent, « c'est un vrai salon de références basé sur les échanges et le professionnalisme. Djazagro s'est fixé pour objectif essentiel de créer un espace de business et de grandes opportunités pour le partenariat. Il s'agit également de mettre en place une plate forme de contacts permanents et qui durera dans le futur. Notre credo consiste à accompagner l'industriel algérien dans le montage de la machine, l'utilisation et le

suivi du service après-vente, et par ailleurs, plus 60 % de nos exposants sont des fidèles » a-t-il souligné. Les secteurs présents dans ce salon composé, en majorité d'exposants étrangers (plus de 70 %) représentant 56 % de la surface globale, sont principalement les industries et emballages agroalimentaires (équipements et emballages pour les fruits et légumes, viandes, lait et produits laitiers, boissons, céréales, confiserie et biscuiterie). Il y a également les secteurs de la boulangerie, la pâtisserie et la restauration (équipements de cuisson, produits et matières premières, services) et enfin les produits alimentaires et les boissons.

Rappelons que Djazagro est exclusivement et strictement réservé aux visiteurs professionnels et aux exposants fabricants tandis que le nombre de visiteurs attendus s'élève à 11.000 personnes.

Développement de l'industrie de la boulangerie

Parmi les nouveautés, les animations et

RELATIONS ENTRE LES PATRONATS D'ALGÉRIE ET DU SÉNÉGAL

Le Conseil d'affaires installé demain à Dakar

Un Conseil d'affaires algéro-sénégalais sera installé demain à Dakar en marge de la conférence internationale des Conseils économiques et sociaux, prévue du 12 au 14 avril dans la capitale sénégalaise.

Cette nouvelle structure sera mise en place par les organisations patronales des deux pays, a précisé le Conseil économique et social (CES) du Sénégal dans un communiqué reproduit par la presse locale. La cérémonie d'installation se déroulera en présence du président du Conseil économique et social (Cnes) algérien, Mohamed Seghir Babès et du président du CES du Sénégal, Ousmane Masseck Ndiaye. L'avènement du Conseil d'affaires algéro-sénégalais s'inscrit dans l'esprit du protocole d'accord liant les Conseils économiques et sociaux de

les innovations de Djazagro de cette édition, il convient de noter, selon Painvin, un fournil de boulangerie en fonctionnement animé par des meilleurs ouvriers de France, des démonstrations de pâtisserie et boulangerie (sucré et salé) réalisées sur le fournil et, enfin, de nombreuses démonstrations sur les stands des exposants (machines en fonctionnement, cuisson de pains et pâtisseries et diverses dégustations).

Les nouveautés 2011 de Djazagro sont multiples et variées, telles que le renforcement de l'offre par les produits alimentaires et les boissons, une sectorisation du salon par filière et une promotion renforcée et ciblée.

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et la Société algérienne des foires et exportations (Safex), partenaires de Comexposium, l'une des plus grandes sociétés françaises spécialisées dans l'organisation de foires (Paris) et salons internationaux, en partenariat avec l'Adepta (Association pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaires, apporteront leur soutien et leur appui logistique et organisa-

l'Algérie et du Sénégal, signé en novembre dernier à Alger, rappelle-t-on. Le protocole d'accord prévoit, notamment, d'encourager la mise en place d'un Conseil d'affaires pour rapprocher les opérateurs économiques des deux pays et de favoriser les échanges de visites, expériences et documentations entre les deux institutions.

À ce titre, le Conseil d'affaires algéro-sénégalais est à même de "hisser la coopération économique à la hauteur des potentialités et de la volonté politique manifestée par les plus hautes autorités des deux pays". En outre, la conférence internationale des Conseils économiques et sociaux débattrà du thème "Évaluation des stratégies et politiques publiques d'emploi."

R. E.

COURS DE PÉTROLE

Le prix du baril proche d'une hausse historique

Le niveau du baril de pétrole est non loin de la hausse inédite de l'été 2008. En effet, le pétrole reste en hausse, touche son plus haut niveau depuis août 2008. Les prix du pétrole se raffermiraient nettement vendredi en fin d'échanges européens, touchant à leurs plus hauts niveaux depuis l'été 2008, en raison notamment de la situation en Libye. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a atteint 125,33 dollars, en hausse de 2,66 dollars par rapport à la clôture de jeudi. Il est monté un peu plus tôt jusqu'à 125,79 dollars, un niveau non atteint depuis le 1er août 2008.

Sur le marché new yorkais, le baril de "light sweet crude" (WTI) (échéance identique) prenait 1,28 dollar à 111,58 dollars, après avoir atteint 111,90 dollars, son plus haut niveau depuis septembre 2008. "Un autre jour et une nouvelle envolée des prix du pétrole... Tous les yeux restent tournés vers la Libye et les informations pour ceux qui espéraient une reprise rapide des exportations de brut libyen (par les rebelles) ne sont pas bonnes", a noté un analyste.

Avant l'éclatement du conflit, la Libye produisait 1,6 million de barils par jour et exportait principalement vers l'Europe, où sa qualité de brut très léger en soufre est très recherchée par les raffineurs. Les prix du brut profitaient aussi du net affaiblissement de la monnaie américaine, qui est tombée vendredi à son plus bas niveau depuis janvier 2010 face à l'euro, rendant plus attractifs les achats de brut libellés en dollars.

R. E.

MEDEA

Programme de raccordement électrique de 3.983 foyers

La wilaya de Médéa a prévu d'alimenter quelque 3.983 foyers en électricité, dans le cadre du nouveau programme d'électrification rurale couvrant la période 2011-2014, selon la Direction de l'industrie et des mines (DIM). La première phase de ce programme, qui s'étalera jusqu'à 2012, touche environ 114 sites d'habitations situés en zones éparses, totalisant 2.201 foyers, alors qu'il prévu le raccordement, durant l'année 2013, d'environ 889 autres foyers, ventilés sur une trentaine de communes. La troisième et dernière phase de ce programme concernera, à l'échéance 2014, un nombre supplémentaire de 893 foyers, répartis sur une cinquantaine de sites. Par ailleurs, 10.400 nouveaux foyers situés dans les communes de Tablat, Beni-Slimane, Guelb El-Kebir, Azzizia et Seghouane, seront raccordés, au titre de l'exercice 2011, au réseau de distribution de gaz naturel, a indiqué la DIM, ajoutant que 17 autres communes, comptabilisant 17.551 foyers, devraient également être raccordées, d'ici 2012 à la faveur de ce programme.

M'SILA

Lancement de 4 projets touristiques

Le secteur du tourisme dans la wilaya de M'sila a bénéficié de quatre opérations, dont une porte sur l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement touristique permettant de mettre en exergue les zones présentant un intérêt touristique dans cette région. La finalité de ce schéma est de "mettre en exergue les zones présentant un intérêt touristique et d'identifier les opportunités d'investissement" que la région du Hodna peut offrir, a indiqué la Direction du tourisme en soulignant que cette étude vise également à "favoriser un développement touristique durable". Des études ont également été lancées pour l'aménagement de zones d'expansion touristique à M'sila, Boussaâda et Maâdhid, a précisé la même Direction en ajoutant que les assiettes foncières réservées durant les années 1980 à ces zones "ont été réduites de plus de 60 %" en raison de leur exploitation à des fins autres que celles initialement prévues. Un Centre d'orientation et d'information est également prévu dans cette wilaya et aura pour mission de "promouvoir l'offre touristique locale". La wilaya de M'sila a bénéficié, au titre du programme quinquennal 2010-2014, de plusieurs projets de réalisation d'établissements hôteliers destinés à renforcer les capacités d'accueil de 318 lits supplémentaires. Il s'agit de trois hôtels à M'sila (218 lits), un hôtel à Aïn Lahdjel (78 lits) et un motel de 26 lits à Metarfa. Leur réception est programmée pour l'année 2011.

CHLEF

Plus de 1.600 hectares de superficies forestières reboisés

Plus de 1.600 hectares de superficies forestières ont été boisés dans la wilaya de Chlef lors de la campagne de plantation clôturée à la fin du mois de mars, a indiqué la Conservation des forêts. Selon les données chiffrées, les actions de reboisement ont concerné une superficie de pas moins de mille hectares tandis que les actions de repeuplement ont ciblé une superficie de 500 hectares en majorité des superficies ravagées par les feux de forêts durant les dernières années auxquels s'ajoutent 100 autres hectares de fixation des berges. Outre les plantations forestières, il est fait état à la Conservation des forêts de la plantation d'une superficie de 461 hectares d'oliviers. Cette superficie qualifiée "d'importante" par les services des forêts a été réalisée grâce à l'adhésion de la population des zones rurales au programme de plantation d'oliviers qui prévoit pour la wilaya de Chlef la plantation de quelque 10.000 hectares d'ici 2014.

TISSEMSILT, SANTÉ DE PROXIMITÉ

Deux polycliniques inaugurées

La santé de proximité dans la wilaya de Tissemsilt s'est renforcée jeudi de deux nouvelles polycliniques. Ces deux structures vont fournir diverses prestations sanitaires aux citoyens tant sur les plans de la médecine générale que de spécialités comme la pédiatrie, la médecine interne, l'ophtalmologie, l'ORL, la gynécologie, outre l'imagerie, la chirurgie dentaire, la santé maternelle et infantile et les laboratoires. Selon le directeur de wilaya de la santé M. Ali Yatim, ces deux polycliniques, dont le coût de réalisation est estimé à 150 millions de dinars, viennent d'être renforcées en encadrement en médecine générale et en spécialistes ainsi qu'en personnel paramédical.

Les deux polycliniques contribueront, en outre, à alléger la tension que subit les trois polycliniques opérationnelles au niveau de la ville de Tissemsilt en assurant de bonnes prestations médicales et une prise en charge optimale au profit des citoyens tout en renforçant la



médecine de proximité eu égard à l'extension urbanistique que connaît le chef-lieu de wilaya. Une polyclinique dans la commune d'El-Maâsam et un centre d'hémodialyse avec 12 lits au niveau de l'EPH de Theniet El-Had ont été réalisés en 2010 à Tissemsilt. Il est prévu, en outre, la livraison au courant 2011 de plusieurs structures de santé dont les chantiers enregistrent actuellement un taux d'avancement appréciable. Il s'agit d'un centre de soins pour toxicomanes, une annexe de l'institut Pasteur à Tissemsilt pour les besoins en analyses médicales et la production de vaccins, d'une polyclinique à Theniet El-Had et d'un service des urgences médicales au niveau de l'hôpital de Theniet El-Had. Le même responsable a ajouté que l'exercice 2011 verra le lancement de plusieurs projets au niveau du chef-lieu de wilaya parmi lesquels figurent une école de formation paramédicale, un complexe

mère-enfant, des services de maladies chroniques, d'ophtalmologie, de médecine interne, d'ORL, d'urgences médicales et d'un bloc de chirurgie à l'EH de Tissemsilt. A noter que la wilaya de Tissemsilt a abrité plusieurs manifestations à l'occasion de la célébration, jeudi, de la Journée mondiale de la santé marquée par une campagne de don de sang et la tenue de portes ouvertes sur les services de prévention et un tournoi de football avec la participation des travailleurs du secteurs. Le secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt dispose actuellement de trois établissements publics hospitaliers implantés dans les communes de Tissemsilt, bordj Bounaâma et Theniet El-Had, de 23 polycliniques, 116 salles de soins, 13 unités de dépistage et de suivi de médecine scolaire et d'un centre de rééducation fonctionnelle.

APS

BISKRA, OULED DJELLAL

Des interventions chirurgicales gratuites prévues

Plus de 200 interventions chirurgicales sont effectuées gratuitement durant les 16es journées médico-chirurgicales depuis le 9 et ce, jusqu'au 16 avril à Ouled Djellal, dans la wilaya de Biskra. La manifestation donnera également lieu à 2.000 consultations médicales qu'un staff de spécialistes de différents établissements sanitaires du nord du pays, dirigé par le Pr Abderrahmane Benbouzid, chirurgien orthopédiste à l'hôpital de Ben Aknoun (Alger), effectuera gracieusement, a indiqué

l'attaché de presse de l'hôpital Achour-Ziane de cette localité. Des conférences scientifiques seront également données lors de ces journées médico-chirurgicales à l'intention des praticiens locaux des secteurs public et privé. Des chirurgiens-pédiatres, des gynécologues, des chirurgiens-ophtalmologistes, des médecins légistes et des spécialistes en chirurgie esthétique participeront à cette manifestation organisée chaque année à Ouled Djellal, une ville située à une centaine de kilomètres de la

capitale des Zibans. Un marathon "open", qui réunira une centaine de coureurs, est prévu en marge de ces journées dans un souci, selon les organisateurs, de souligner les impacts positifs de la pratique sportive sur la santé. Des visites médicales seront, par ailleurs, organisées dans des régions enclavées, fréquentées par les nomades, à la faveur de cette action de solidarité que des équipes médicales algériennes mènent traditionnellement dans cette région du pays.

APS

BOUMERDES, AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

Plus de 6.000 dossiers réceptionnés

Plus de 6.000 dossiers émanant de jeunes désireux de créer des micro-entreprises ont été réceptionnés depuis le début de cette année 2011 par l'antenne de Boumerdès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), selon cette dernière. Une grande majorité de ces jeunes veut investir dans le secteur des services, particulièrement le transport de voyageurs et marchandises et la location de véhicules. Dans un souci d'une plus grande célérité dans le traitement de ce grand nombre de dossiers, la commission locale de l'étude et financement des micro

entreprises (CLEF) a décidé de relever la cadence de ses réunions, qui est passée "d'une seule à quatre par mois", a indiqué son président. "Depuis janvier dernier, nous étudions une moyenne de 150 dossiers par semaine", a fait savoir ce dernier en signalant "l'agrément, durant cette période, d'un taux de 90% des demandes, soit quelque 750 dossiers", a ajouté le responsable. Par ailleurs, l'ANSEJ de Boumerdès a procédé à l'ouverture de quatre antennes à travers les communes de Bordj Menaïel, Khemis El-Khechna, Dellys et Boumerdès en vue de se rappro-

cher davantage des jeunes, qui pourront y déposer directement leurs dossiers. "Quelque 4.000 micro-entreprises ont été créées ces 10 dernières années à Boumerdès par l'entremise de l'ANSEJ", a relevé le même président, en rappelant que 351 projets, susceptibles de générer 900 emplois, ont bénéficié en 2010 d'un financement bancaire au titre de ce dispositif. Les domaines d'activités investis par ces projets sont les services (60%), l'industrie (19%), le BTP (12%), l'agriculture (7%) et l'artisanat (4%).

APS

CONSTANTINE, DJEBEL OUAHCH

Prochaine réouverture du parc d'attractions

Le parc d'attraction de Djebel Ouahch, à Constantine, fermé depuis plus d'une décennie, rouvrira ses portes dans le "courant de l'année 2011", a indiqué le wali en marge d'une session de l'assemblée populaire de wilaya (APW).

La réhabilitation de cette infrastructure de loisirs vient d'être confiée à deux entreprises privées qui devront entamer les travaux "dans les tout prochains jours", a ajouté le même responsable.

Selon le directeur de l'Urbanisme et de la Construction, la conception originelle de ce parc d'attractions "restera inchangée avec juste des modifications destinées à imprimer une touche esthétique moderne à l'infrastructure".

L'opération de réhabilitation de ce lieu de détente et de loisirs a nécessité un investissement de 320 millions de dinars, a affirmé Abdelaziz Annab, faisant part d'un "vaste programme de protection de la nature qui devra accompagner cette action". S'étendant sur une superficie de 19 hec-



tares, au cœur de la forêt de Djebel Ouahch, sur les hauteurs de Constantine, ce parc d'attraction créé en 1980, qui accueillait quotidiennement des centaines de visiteurs affluant de toutes les régions, constituait l'une des fiertés de Constantine. Selon le wali, ce site magni-

fique, dont la couverture sylvicole est dominée par le chêne-liège et le cèdre de l'Atlas, sera un "authentique acquis" pour la ville du Rocher où seront "rouverts d'autres espaces de détente et de loisirs, à l'image de la piscine de Sidi M'cid".

APS

ANNABA, DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

3.270 logements prochainement lancés à Berrahal

Le premier coup de pioche pour la réalisation de 3.270 logements, tous segments confondus, sera donné très prochainement dans la nouvelle zone d'extension urbaine de Berrahal (Annaba), a indiqué la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC). Inscrit dans le cadre du quinquennat 2010-2014, ce programme qui prévoit 40.000 logements dans cette wilaya, comprend 1.700 logements publics locatifs (LPL), 1.200 unités RHP (résorption de l'habitat précaire) et 370 logements promotionnels aidés soutenus (LPA), a précisé la même direction. Le

délai de réalisation de ces logements, pour lesquels les terrains d'assiette ont été désignés, "ne dépassera pas les 14 mois", a assuré la DUC, faisant part d'efforts actuellement déployés pour trouver un terrain d'assiette destiné à accueillir un quota supplémentaire de 2.100 logements dans cette même zone d'extension urbaine, située au lieu-dit "El Kalitoussa", dans la daïra de Berrahal. Les bidonvilles qui portent atteinte au tissu urbain du chef-lieu de wilaya et de ses localités-satellites, telles qu'El Hadjar, Aïn Berda, Sidi Amar et Berrahal, seront "totalement éradiqués à

KHENCHELA, HYDRAULIQUE

Le barrage de Babar alimentera le sud de la wilaya



Les communes et les villages du sud de la wilaya de Khenchela seront approvisionnés en eau potable d'ici à 2012, à partir du barrage de Babar (40 millions m³), a indiqué la direction locale de l'hydraulique. Ce projet qui alimentera les communes de

Khirane, Djellal, Ouldja, Chechar et plusieurs villages ruraux est actuellement "au stade de réception des offres", a précisé le directeur du secteur. Ce projet d'environ 4 milliards DA nécessitera "un peu plus de 14 mois de travaux" en raison du relief difficile des localités devant être traversées par les

conduites de transfert d'eau, selon l'étude technique qui prévoit des structures de pompage et de traitement d'une capacité extensible de 8 millions de m³, a expliqué le responsable. Le barrage de Babar, qui irrigue actuellement 380 hectares de terres

agricoles, alimentera au terme de ce projet, une population d'environ 7.000 habitants et portera à 60% le taux de satisfaction des besoins en eau potable de cette région aride. La Direction de l'hydraulique fait également état de l'achèvement d'une étude portant sur le transfert de 2,5 millions de m³ par an des eaux du barrage de Taghrisset actuellement en voie de construction par l'entreprise Cosider, vers les communes de Yabous, Lemsara, Chélia et Bouhmama. Les besoins en eau potable des communes du nord de la wilaya (Kaïs, Touazianet, El-Hamma, Khenchela, El-Mehmel et Ouled Archach) sont couverts à 90% depuis l'entrée en exploitation du projet de transfert sur 103 km des eaux du barrage de Koudiet Medouar, situé dans la wilaya voisine de Batna.

APS

OUARGLA

Les études du projet de tramway lancées

Les études techniques du projet du tramway de la ville de Ouargla viennent d'être lancées, a indiqué le directeur des transports de la wilaya. Confiées à un bureau français, ces études seront réalisées dans un délai de onze mois avant le lancement des appels d'adjudication pour la concrétisation du projet, pour lequel a été consacré, au titre du Programme sectoriel de développement (PSD) un investissement de 30 milliards de dinars, a précisé le même responsable lors d'une rencontre tenue au siège de la wilaya. Selon les informations fournies, ce moyen de transport urbain, long de 45 m et d'une capacité de 300 places, assurera la ligne entre la cité d'En Nasr, à la sortie ouest de Ouargla au vieux Ksar de Ouargla sur un tracé de 12,5 km, jalonné de huit stations. Ce futur projet, qui sera accompagné de la réalisation de structures d'accompagnement, telles que les ateliers de maintenance, de contrôle et de réparation, devra permettre le renforcement du réseau de transport urbain et le désengorgement du trafic de circulation dans cette ville en pleine expansion. La présentation du projet s'est faite lors d'une réunion ayant regroupé mercredi autour du wali, les représentants du bureau d'études français et des élus locaux et les représentants de la société civile.

EL OUED

Récolte de près de 5 millions qx de pommes de terre

Une récolte de 4.821.700 quintaux de pommes de terre hors saison a été réalisée dans la wilaya d'El-Oued, au titre de l'actuelle saison agricole, selon un bilan final de la Direction des services agricoles. Une superficie de 16.000 hectares a été consacrée, cette saison, à cette variété culturale dans la wilaya. Cette production hors saison est jugée en-deçà des prévisions de la DSA qui tablait sur une production de 5,6 millions de qx, selon la même direction qui fait état d'un rendement de 301 qx/ha, contre un rendement prévisionnel de 350 qx/ha. Cette récolte a permis toutefois de stabiliser les prix de la pomme de terre hors saison au niveau du marché local, qui oscillaient, fin mars dernier, entre 30 et 35 DA/kg au niveau du marché de gros et entre 35 et 45 DA/kg aux marchés de détail. La culture de la pomme de terre hors saison est concentrée surtout dans les régions de Ouermas, Reguiba, Debila, Hassi Khelifa, Trifaoui et El Magrane. Par ailleurs, la DSA prévoit une production de pomme de terre saisonnière de quelque 2,5 millions de qx sur une superficie ensemencée de 8.000 ha. Sa cueillette sera entamée au début du mois de juin prochain.

ORAN

Plan de transport pour la saison estivale

Un nouveau plan de transport et de circulation a été mis en place à Oran en prévision de la saison estivale, pour éradiquer les points noirs connus à la même période de l'an dernier en raison du flux automobile, selon la Direction des transports. Ce plan, qui sera mis prochainement à la connaissance des usagers de la route, prévoit l'ouverture de la circulation dans certaines voies et la fermeture d'autres pour une durée déterminée. Il est question également d'interdire l'entrée au centre-ville des camions poids lourds qui, chargés de marchandises du port, empruntaient le boulevard front de mer, constituant un danger pour le bâtis menaçant ruine dans cette partie de la ville d'Oran. La même Direction a rappelé l'initiative lancée par l'APC d'Oran durant la saison estivale précédente sous le slogan "deux jours par mois sans voiture au boulevard front de mer" pour préserver l'environnement et assurer une fluidité à la circulation dans cette partie de la ville très fréquentée par les familles et les touristes. Il est prévu également, à long terme, la réalisation de quatre parkings automobile, pour organiser le trafic et éliminer les parkings illicites au centre-ville d'Oran, en attendant la généralisation de l'opération à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Ces infrastructures, qui verront bientôt le jour, permettront de mettre fin, un tant soit peu, au phénomène du stationnement anarchique.

APS

NIGERIA

Onze morts dans l'explosion d'une bombe dans un bureau électoral

Onze personnes ont été tuées dans l'explosion d'une bombe survenue vendredi dans un bureau de vote près de la capitale du Nigeria, Abuja, ont indiqué, samedi, les autorités nigérianes dans un nouveau bilan. "Le bilan est de 11 morts" et de 38 blessés, a déclaré un responsable au sein de l'Agence nationale pour les opérations d'urgence, Ishaya Chonoko.

Le précédent bilan faisait état d'au moins cinq morts. L'attentat n'a pas été revendiqué. Les opérations de vote pour les élections législatives au Nigeria ont débuté dans la matinée dans certaines régions du pays, alors que dans d'autres le scrutin n'a pas encore commencé. Par ailleurs, le scrutin législatif à Suleija (centre) a été reporté.

APS

PAKISTAN

50 insurgés tués par l'armée dans les zones tribales

L'armée pakistanaise a tué jeudi 50 insurgés dans des combats dans les zones tribales du nord-ouest du Pakistan, ont indiqué vendredi des hauts fonctionnaires locaux. Les affrontements ont eu lieu dans le district tribal de Mohmand, frontalier avec l'Afghanistan, où l'armée a lancé une offensive depuis janvier.

Des insurgés ont d'abord attaqué une patrouille de l'armée dans la zone de Baizaï, a expliqué Maqsood Hassan, un haut fonctionnaire de l'administration du district de Mohmand.

"Quatre soldats et dix insurgés ont été tués dans les échanges de tirs et l'attaque a été repoussée", a-t-il affirmé. Plus tard, des avions de chasse et des hélicoptères de l'armée ont pilonné différents repaires des rebelles dans le district, tuant 40 d'entre eux, a assuré M. Hassan. Un autre responsable de l'administration locale, Zabit Khan, ainsi qu'un officier de l'armée cité par des médias, ont confirmé les affrontements et le bilan. Les zones tribales du Nord-Ouest, frontalières avec l'Afghanistan, sont le bastion des talibans pakistanais alliés à Al-Qaïda, et la base arrière des talibans afghans.

Quelque 147.000 soldats sont déployés dans le nord-ouest et les zones tribales pour combattre ces insurgés et au moins 2.800 y ont perdu la vie depuis fin 2001, selon des chiffres officiels.

APS

SYRIE

La répression fait de nouvelles victimes

Une vingtaine de personnes ont été tuées dans trois villes syriennes vendredi dans des protestations hostiles au régime. Le président syrien, Bachar al-Assad, a tenté en vain de calmer le jeu en faisant des concessions politiques ces derniers jours.

La situation s'aggrave en Syrie. Vendredi, au moins vingt-deux personnes ont été tuées dans trois villes syriennes, lors de manifestations hostiles au régime du président Bachar al-Assad, selon Ammar Qourabi, président de l'Organisation nationale des droits de l'Homme, rapporte le journal *Le Figaro*.

«Nous avons la liste nominative de dix-sept manifestants tués à Deraâ et nous avons été informés de la mort de deux manifestants à Homs (160 km au nord de Damas) et de trois autres à Harasta», une localité à 12 km au nord de Damas, a précisé Ammar Qourabi. «Nous avons constaté l'usage intense de balles réelles, de gaz lacrymogènes et d'un autre gaz qui provoque des évanouissements», a-t-il souligné. Selon un militant joint à Deraâ, des membres des services de sécurité habillés en civil auraient ouvert le feu pour disperser les manifestants après la prière. Les versions et les bilans diffèrent entre les militants des droits de l'Homme et les autorités. La télévision officielle syrienne livre un bilan très différent des manifestations, en avançant le chiffre de



dix-neuf morts parmi les forces de l'ordre et de 75 blessés par des tirs de «groupes armés» à Deraâ.

La Syrie est en proie depuis la mi-mars à un mouvement de contestation sans précédent du régime de Bachar al-Assad. L'opposition réclame, notamment, la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 1963, la séparation entre l'exécutif et le judiciaire, ainsi qu'une nouvelle loi autorisant la formation des partis politiques et des élections libres. Elle a appelé les Syriens à manifester tous les vendredis après les prières, jugeant insuffisants les gestes d'ouverture tentés par le régime du président Bachar al-Assad.

A Washington, Barack Obama a condamné «fermement» les violences commises par le gouvernement ainsi que «tout usage de la violence» par des mani-

festants. Londres a «condamné le meurtre de manifestants par les forces de sécurité syriennes» et a appelé à des réformes politiques «sans délai».

Le président syrien a tenté de calmer la colère des manifestants par quelques concessions, notamment en limogeant son gouvernement et deux gouverneurs régionaux. Jeudi, il a accordé la citoyenneté syrienne à plus de 250.000 Kurdes du nord-est de la Syrie, répondant ainsi à une revendication-clé d'une minorité qui se plaint depuis longtemps de discriminations. Ces gestes d'ouverture, plutôt modestes, n'ont visiblement pas suffi. Selon les organisations internationales de défense des droits de l'Homme, la répression des manifestations a fait jusqu'ici au moins 100 morts.

RI / *Le Figaro*

EGYPTE

Violents heurts lors d'une manifestation anti-Tantaoui au Caire



violents affrontements. Certains manifestants étaient armés de gourdins et des traces de sang étaient visibles par endroits.

Des manifestants ont affirmé vouloir rester sur la place tant que le maréchal Tantaoui, qui dirige le Conseil suprême des forces armées (CSFA), serait en place.

Le CSFA est dépositaire du pouvoir depuis la chute de M. Moubarak le 11 février. Le maréchal Tantaoui, 75 ans, a été pendant vingt ans ministre de la Défense du président déchu. Selon des témoins, la police militaire égyptienne a tiré en l'air à l'arme automatique samedi à l'aube pour disperser ces manifestants qui se trouvaient encore sur l'emblématique place Tahrir au Caire au lendemain d'un rassemblement de dizaines de milliers de personnes réclamant le jugement de M. Moubarak et d'autres responsables de son régime.

Vendredi, bravant des consignes de leurs supérieurs de ne pas manifester en uniforme, sept lieutenants avaient également pris la parole sur une tribune pour réclamer «le jugement des corruptus» et une épuration de l'armée.

A minuit, les officiers dissidents étaient toujours sur la place, réunis dans une tente protégée par des manifestants qui déclaraient vouloir empêcher qu'ils soient arrêtés.

Un couvre-feu est toujours en vigueur au Caire entre 2h00 et 5h00 la nuit. «Je suis venu place Tahrir parce que nous assistons à une contre-révolution», a affirmé un étudiant venu manifester, Malik Asam.

L'armée est très populaire en Egypte, en raison en particulier de la retenue dont elle a fait preuve face à la foule pendant la révolte qui a provoqué la chute de M. Moubarak.

Mais son image a été ternie ces dernières semaines par des accusations de violences et de tortures, et par les incertitudes et les désaccords qui persistent sur les modalités du retour à un pouvoir civil.

L'armée a promis de rendre le pouvoir aux civils vers la fin de l'année, après des élections législatives et présidentielle.

NOKIA REVIENT EN FORCE EN ALGÉRIE

Nouvelle stratégie pour le marché algérien



A la faveur d'une rencontre avec la presse algérienne organisée à l'hôtel Sheraton à l'occasion de l'annonce officielle du nouveau distributeur de Nokia pour le marché algérien, Mathia Nalappan, directeur général de Nokia pour l'Afrique du Nord a tenu à rappeler la place de l'Algérie dans la politique de développement de Nokia dans la région Afrique du Nord et la volonté de Nokia de renouer avec le succès en Algérie. Un souhait qui repose aujourd'hui sur un nouveau distributeur, nommé Novaphone.

Lire en page 12

CONCOURS «LG GLOBAL CHALLENGER» ALGÉRIE

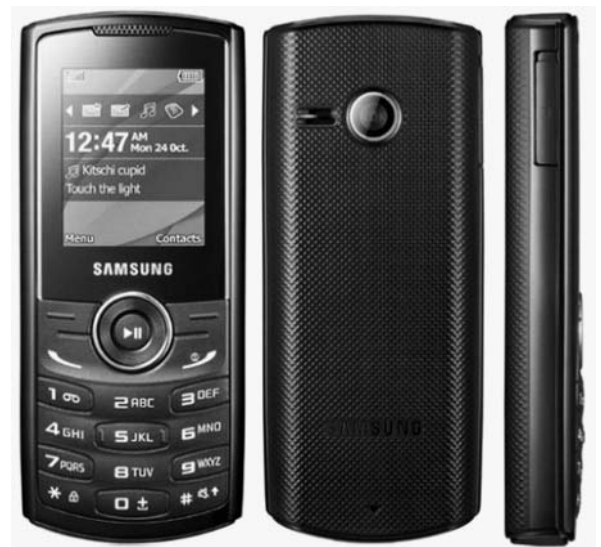
Chèque d'1 million DA pour le groupe lauréat

Lire en page 12

SAMSUNG E2230 DÉVOILÉ

Un mobile d'entrée de gamme pour le second trimestre 2011

Lire en page 13



NOKIA REVIENT EN FORCE EN ALGÉRIE

Nouvelle stratégie pour le marché algérien

A la faveur d'une rencontre avec la presse algérienne organisée à l'hôtel Sheraton à l'occasion de l'annonce officielle du nouveau distributeur de Nokia pour le marché algérien, Mathia Nalappan, directeur général de Nokia pour l'Afrique du Nord a tenu à rappeler la place de l'Algérie dans la politique de développement de Nokia dans la région Afrique du Nord et la volonté de Nokia de renouer avec le succès en Algérie. Un souhait qui repose aujourd'hui sur un nouveau distributeur, nommé Novaphone.

Après quelques mois d'absence et de recul dû à des soucis d'ordre juridique entre certains anciens distributeurs de Nokia et le gouvernement algérien, il semblerait qu'aujourd'hui que les affaires reprennent notamment avec la mise en place d'un nouveau plan de développement qui repose sur une nouvelle stratégie, une nouvelle gamme, une présence en continue sur le marché local notamment par le biais du nouveau distributeur Nokia en Algérie, Novaphone en l'occurrence.

Dans son intervention, Mathia Nalappan a tracé un bilan plus que positif sur les activités de Nokia sur l'international, il a par ailleurs souligné l'importance du partenariat signé récemment entre Nokia et Microsoft qui tracera les grandes lignes des projets à l'avenir. Il était questions aussi de la nouvelle dynamique annoncée pour reconquérir le marché local.

Le premier responsable de la région Afrique du Nord a insisté sur la volonté de Nokia d'investir d'avantage sur le marché Algérien notamment par le biais de son nouveau distributeur Novaphone « Dans la région du moyen orient et d'Afrique, le marché algérien est un marché clé pour Nokia, le client a une grande confiance en nos téléphones qui ont fait leur preuve. Nokia va mener le changement dans ce marché sur la partie modèles et gamme proposé aux utilisateurs mais aussi sur la partie services » avait annoncé Nalappan.

Le conférencier est revenu sur la signature du partenariat avec Microsoft et sur l'utilisation du système d'exploitation Symbian. « Nous comptons nous positionner en leadership dans le segment des Smartphones notamment après notre partenariat avec Microsoft ceci dans le but de créer un écosystème, en gardant la plateforme symbian qui continue à faire ces preuves avec aujourd'hui 4 millions d'applications téléchargées chaque jour et 250 000 nouveaux inscrits quotidiens rien que sur OviStore ». M. Nalappan a déclaré aussi que Nokia en tant que leader mondial ambitionne de maintenir la présence des produits Nokia en volume et en qualité, en faisant aujourd'hui des produits entrée de gamme, des appareils bâtis sous la charte de l'intégralité de la communication avec des fonctions et services offrant même accès au Wap et internet. Il a en outre clairement fixé l'objectif futur d'être leader mondial de la téléphonie mobile dans toutes ses catégories. Précisément pour le marché algérien, il est clair pour M. Nalappan que l'objectif est de s'engager davantage dans le marché local afin de maintenir



son leadership, un objectif qui est tributaire du travail qui sera établi par le nouveau distributeur « Novaphone ».

« Nous allons investir sur l'ensemble des composants qui feront le succès de Nokia en Algérie avec une présence étendue sur l'ensemble du territoire national, non seulement avec des appareils téléphoniques mais sur l'ensemble de l'écosystème notamment la partie applications ou nous allons compter sur une batterie d'applications déjà disponible sur la plateforme de Nokia mais aussi sur les développeurs locaux. Nous allons également continuer à recruter directement et indirectement, de nombreux talents locaux parmi nos employés, équipes de terrain, agences, distributeurs, partenaires en service client, etc. »

M. Nalappan a également annoncé que Nokia a démarré la livraison de nouveaux appareils ce mois et mis en

valeur les produits de la toute dernière gamme de Nokia comprenant de nombreux nouveaux produits notamment le nouveau et très attendu E7, tout autant que d'autres appareils tels que les modèles C1-01, X3-02, C3-01 et C7.

Novaphone distributeur officiel de Nokia

Nokia a donc choisit son représentant et son distributeur en Algérie, l'entreprise Novaphone qui est un fournisseur de services mobile en Algérie depuis 2002, date de sa création. C'est le premier distributeur officiel des produits Djeezy dans le pays. « Nous avons choisi Novaphone car nous sommes persuadés qu'il est le digne représentant de Nokia en Algérie, un distributeur qui répond à toutes nos exigences. Nous nous positionnons aujourd'hui avec un seul distributeur mais nous serons atten-

tifs à toute les autres propositions pourvu quelles répondent à nos exigences », avait annoncé M. Nalappan.

De son côté, le Président-directeur général de Novaphone, Mikail Gourou a déclaré: « Nous sommes très heureux d'avoir le leader mondial de la fabrication de mobiles, Nokia, comme partenaire et nous nous sommes engagés à mettre en œuvre notre longue expérience dans le monde de la distribution et à fournir aux consommateurs algériens les nouveaux produits et solutions Nokia adaptés à leurs besoins ».

Le premier responsable de Novaphone a tenu à préciser que l'ensemble de la gamme Nokia sera proposée aux clients Algériens avec un focus sur les modèles prisés par ses derniers. Il a par ailleurs annoncé son intention à s'associer aux trois opérateurs de téléphonie mobile Djeezy, Mobilis et Nedjma pour permettre à leurs abonnés de bénéficier des modèles Nokia qui seront commercialisés dans les prochains jours qui sont en phase finale de dédouanement. Dans son allocution, M. Gourou a précisé que le développement de la marque Nokia se fera sur l'ensemble des segments : Entrée, moyen et haut de gamme et sur l'ensemble du territoire national ceci en s'appuyant sur des équipes de professionnels ainsi que sur les 35 commerciaux déjà opérationnels qui seront déployés sur l'ensemble du territoire national. Le business de Nokia via Novaphone ne va pas s'étaler sur uniquement la vente des téléphones mais aussi sur l'assurance d'une garantie d'une année pour l'ensemble des combinés ainsi que la prise en charge en termes de service après-vente, ainsi que le développement de la partie applications avec un investissement sur les talents locaux qui pourront proposer leurs projets, avait déclaré M. Gourou.

FACEBOOK MOBILE ENREGISTRE 250 MILLIONS D'UTILISATEURS

50 millions de mobinautes de plus depuis novembre 2010

Après le fort succès de Facebook mobile avec 250 millions d'utilisateurs, les responsables de ce réseau social ont donc décidé de proposer une nouvelle version mobile unique de son réseau social, optimisée pour tous les téléphones mobiles et Smartphones.

L'objectif est de permettre pas seulement aux utilisateurs de rester en contact avec leurs familles et amis en toute mobilité, mais de leur offrir un service adapté aux nouvelles technologies. Ainsi, la version mobile unique de Facebook s'adaptera à l'écran tactile

et à la taille des grands téléphones tels que l'iPhone. Selon les dernières statistiques de ce réseau social, le nombre des mobinautes a augmenté depuis novembre dernier de plus de 50 millions d'utilisateurs.

Pour rappel, Facebook, compte à ce jour plus de 550 millions de membres dans le monde et dispose d'une version mobile qui connaît aussi un grand succès. Jusqu'à ce jour, les utilisateurs de Facebook mobile accèdent au réseau social à travers (m.facebook.com) ou (touch.facebook.com) pour ceux qui possèdent un Smartphone.



CONCOURS «LG GLOBAL CHALLENGER» ALGÉRIE Chèque d'1 million DA pour le groupe lauréat



Le concours « LG Global Challenger Algérie » initié par LG Electronics Algérie au profit des étudiants et qui a permis aux trois groupes finalistes d'aller approfondir leurs projets de recherche en Europe avec une prise en charge totale de LG, vient de connaître le gagnant final après une délibération serrée du jury qui a accompagné les candidats depuis leur première sélection. C'est sous la houlette de Ahn Deuk Soo, directeur général de LG Electronics Algérie que la cérémonie de remise des diplômes a eu lieu. La rencontre a été rehaussée par la présence de l'ambassadeur de Corée du sud et de la Consule d'Hongrie à Alger. Les trois groupes d'étudiants finalistes du concours tirés sur un total de 33 groupes et qui se sont déplacés dans trois pays Européens de leur choix: France, Hongrie et Finlande pour approfondir et finaliser leurs projets de recherche ont eu droit à une dernière confrontation afin d'exposer et de détailler le contenu du compte rendu de leurs stages en face d'un jury multidisciplinaire. Trois thèmes ont été développés par les étudiants. Le premier traite de la situation des réfugiés politiques « Comment insérer les réfugiés politiques en Algérie », le second aborde le volet de l'architecture avec un dossier sur le développement du sud Algérien et le troisième dossier traite du développement de la télémédecine en Algérie. Après une concertation entre les membres des jurys, le gagnant du concours « Global Challenger » revient au groupe qui se sont penchés sur le sujet de télémédecine en Algérie grâce notamment à un travail de fond qui a débouché sur des recommandations et des consignes à suivre pour développer cette partie de la médecine en Algérie. Le groupe composé de quatre étudiants est reparti avec des cadeaux en plus d'un chèque de 1 million de dinars. Dans son intervention, Ahn Deuk Soo a tenu à féliciter les différents groupes pour leurs participations et leur travail, il a notamment insisté sur le fait que l'action sociale est au cœur de la volonté de LG en Algérie. « LG est une entreprise citoyenne, je suis heureux de partager avec vous aujourd'hui la réalisation d'un bon parcours universitaire pour des étudiants algériens que LG s'est investie à accompagner dans le développement de leur savoir, de leurs recherches et de leurs travaux. Nous accorderons toujours le même intérêt et une contribution aussi précieuse que diversifiée au profit de tout ceux qui peuvent concourir à la promotion de la société algérienne dans toute sa dimension plurielle », avait déclaré le premier responsable de LG Electronics Algérie. M. Ahn a par ailleurs annoncé que LG Electronics Algérie est en phase de réflexion pour introduire éventuellement des équipements LG adaptés au développement de la télémédecine en Algérie. De son côté et lors de la remise des cadeaux aux trois groupes finalistes, Mlle Salima Bouhaddi, du département marketing de LG Electronics Algérie a insisté sur le caractère purement social de l'opération. « LG continuera à soutenir les étudiants Algériens, notre objectif est de nous inscrire dans la durée, d'ailleurs nous sommes déjà en pleine réflexion pour préparer la prochaine édition du concours Global Challenger qui sera lancé au courant de l'année 2011 ». Il est utile de rappeler que Global Challenger a été lancé au quatrième trimestre 2010 à destination des étudiants Algériens. Une opération qui a suscité l'enthousiasme d'un nombre important d'étudiants ou 33 groupes de 4 étudiants chacun ont présentés leurs travaux de recherche pour gagner une place dans des instituts, entreprises et universités à l'étranger dans le pays de leur choix avec l'assurance de bénéficier d'un soutien financier total accordé par LG Algérie. La sélection avait fini par dégager trois groupes d'étudiants qui ont continués l'aventure en Europe, aujourd'hui c'est la finale et un groupe à pu convaincre et décrocher le chèque de 1 million de dinars.

NOKIA RÉINVESTIT LE MARCHÉ ALGÉRIEN

Une nouvelle gamme de téléphones mobiles arrive

C'est en grandes pompes et en présence du directeur général de Nokia pour l'Afrique du Nord, Mathia Nalappan et du staff dirigeant du nouveau distributeur de la marque finlandaise en Algérie, Novaphone en l'occurrence, que la nouvelle gamme de téléphones portables destinée pour l'Algérie a été présentée. Le directeur Produits et Services de Nokia, Rachid Jabri a ainsi énuméré en détail une partie des nouveautés retenues pour le marché local.

À premier regard il est clair que Nokia ambitionne d'occuper tous les segments de la téléphonie mobile en Algérie avec le lancement de combinés d'entrée, moyen et haut de gamme.

L'entrée de gamme chez Nokia et aujourd'hui rehaussé par la présence de combinés bien connus, des téléphones qui permettent de surfer sur le net, des options réservés généralement aux téléphones moyens et haut de gamme, une manière de se différencier et d'assurer un bon positionnement. Il est à noter par ailleurs que Nokia par le biais de Novaphone s'attaquera au segment des Smartphones notamment avec l'arrivée imminente du Nokia N8 dans un segment qui a le vent en poupe ses derniers temps en Algérie.

Nokia C1-01

Le téléphone type monobloc est équipé du système d'exploitation Symbian S40 et bénéficie d'un nouveau style Nokia inauguré sur la nouvelle gamme « C ». Le combiné d'un poids de 80 grammes pour 1,4cm d'épaisseur et une résolution de 128 x 160 pixels affiche un clavier à 10 chiffres et intègre un pad qui permet de naviguer dans les menus.

Le C1-01 est équipé d'un lecteur mp3, une radio FM, un appareil à photo ainsi que quelques jeux. Le combiné offre une mémoire interne de 64Mo extensible via une carte microSD qui peut aller jusqu'à 32Go.

Nokia X3-02 (X3 T&T)

Le Nokia X3 Touch and Type est le premier appareil de type touch and type de Nokia. Il est doté d'un écran tactile, un téléphone qui vous permet d'accéder facilement à votre musique, votre messagerie instantanée ainsi que vos réseaux sociaux ceci grâce aux touches dédiées à chaque fonction. Pour bien écouter vos musiques, un grand haut parleur est installé au bas de l'appareil. Le Nokia X3-02 sera disponible avec une palette de cinq couleurs vives et funs. Ce combiné est placé parmi les plus fins de la gamme.

Nokia C3-01

Le Nokia C3 Touch and Type, est le deuxième appareil de type touch and type de Nokia. En combinant un écran tactile et un clavier traditionnel, il offre aux consommateurs le meilleur des deux univers.

Ce téléphone de série 40 est bourré de fonctionnalités, notamment la 3.5G, le Wifi, un appareil photo 5 mégapixels avec flash, un lecteur de musique, une radio FM et peut gérer une carte mémoire de 32Go. Pour une manipulation facilitée, le téléphone dispose d'un accès rapide à



Nokia E7

la messagerie, aux e-mails et à la messagerie instantanée. Avec cet appareil, vous pourrez en étant au siège du conducteur, opérer des réglages pour les applications, la musique ou les jeux de votre choix.

Nokia C7

Le combiné est placé dans la catégorie des Smartphones, généreux dans ses dimensions avec ses 117.7x56.8x10.5 mm pour un poids de 103 g. Arborant un look séduisant et élégant, le Nokia C7 offre de superbe performances avec des capacités de réseautage social et de partage sur internet notamment des photos, des vidéos et de la musique.

Le téléphone est équipé d'un système d'exploitation Symbian OS 3, il embarque un processeur cadencé à 680 MHz et affiche un écran AMOLED de 3,5 pouces d'une résolution de 360 x 640 pixels.

Pour les amateurs de photos, C7 vous permet de prendre de belle prise notamment grâce à son appareil à photo de 8 mégapixels avec double flash LED et enregistrement vidéo 720p. Il est à noter que le Smartphone made in Nokia est compatible Wifi, GPRS, EDGE, GPS, Bluetooth 3.0.

SAMSUNG E2230 DÉVOILÉ

Un mobile d'entrée de gamme pour le second trimestre 2011



Le constructeur coréen, Samsung vient d'officialiser un nouveau téléphone mobile au nom : E2230. Il s'agit d'un téléphone portable d'entrée de gamme, simple et pratique fabriqué pour renforcer la gamme des terminaux robustes pas chers... Un terminal qui pourra rencontrer un grand succès, notamment aux marchés émergents.

Le téléphone mobile Samsung E2230 annonce des dimensions 10,9 x 4,6 x 1,5 centimètre et profite d'un poids de 79 grammes. Celui-ci est donc relativement compact et léger. Côté technique, ce terminal est doté d'un écran TFT de 1.8 pouces de résolution 128x160p, un lecteur de musique, une Radio FM avec RDS, ainsi qu'un appareil photo VGA et une batterie Li-Ion de 1000 mAh offrant une autonomie record de 660 heures en veille et 14.6 heures en communication. Le Samsung E2230 est dual-band GSM/EDGE et Le Samsung E2230 est dual-band GSM/EDGE et dispose d'une mémoire interne de 4 Mo, un slot microSD / microSDHC acceptant les cartes mémoire de 8 Go, une liaison USB 2.0 et une connectivité Bluetooth 2.1 avec support A2DP. Concernant la disponibilité du Samsung E2230 est prévue pour le deuxième trimestre 2011, à un prix assez attractif, selon le fabricant coréen, mais non précisé pour l'instant.

UNIVERSITÉ DE TEBESSA

6^e édition du séminaire sur la pensée réformiste du cheikh Larbi Tébéssi

La 6^e édition du séminaire national sur la pensée réformiste du cheikh Larbi Tébéssi s'est ouverte mardi dernier à l'université de Tébéssa, en présence de nombreux historiens et universitaires.

Cette manifestation de deux jours, organisée par l'"Association culturelle Larbi-Tebessi", de concert avec l'université, marque le 54^e anniversaire de la mort du cheikh, assassiné entre le 11 et 13 avril 1957 par les forces d'occupation. Elle permettra aux participants d'évoquer la vie ainsi que l'itinéraire politique et religieux de Larbi Tébéssi, son rôle dans la préservation de l'arabité et de l'Islam et son influence au sein du mouvement réformiste en Algérie et au Maghreb arabe. Les activités de l'Association des oulémas musulmans algériens, les conditions ayant présidé à sa création, son projet éducatif et son rôle rassembleur autour de la cause nationale, seront notamment débattus par les séminaristes.

La première journée du séminaire a été marquée par la présentation de plusieurs conférences dont une consacrée au "discours politique de l'Association des oulémas musulmans algériens depuis sa création en juin 1931", présentée par le Pr. Mohamed Bekkar de l'université de Tébéssa. Il a notamment rappelé que les membres fondateurs de l'association, notamment les cheikhs Abdelhamid Benbadis, Bachir El Ibrahimli, Tayeb El Okbi, l'ont créée au moment où le colonialisme fêtait le centenaire de l'occupation de l'Algérie.

La mise sur pied de l'association avait pour objectif de "défier le colonialisme" et "d'unifier les rangs des Algériens autour de la patrie en utilisant les mosquées pour la transmission du message", a indiqué le Pr. Bekkar.

La cérémonie d'ouverture du séminaire s'est déroulée en présence des autorités locales, de personnalités nationales et historiques, d'élus des deux chambres parlementaires, ainsi que des membres et des proches de la famille du cheikh Larbi Tébéssi.

De son vrai nom Larbi Djedri, né en 1891 à Tébéssa, le cheikh Larbi Tébéssi devient en 1953 secrétaire général de l'Association des oulémas musulmans algériens, puis son président après la mort du cheikh Abdelhamid Benbadis.

APS

MUSIQUES ALGÉRIENNES ET TURQUE FUSIONNENT

Un concert signé "Ibnou Sina"

Un concert fusionnant la musique algérienne et la musique turque a été donné dans la soirée du mercredi à Alger par les deux troupes, "Ibnou Sina Group" (Algérie) et "Halil Karaduman" (Turquie). Chant et musique classique turque et andalou algérien ont enchanté le temps de deux heures un public, turc pour la grande majorité. Des morceaux de la musique turque ont été joués par la troupe algérienne, et de même, les musiciens turcs ont joué des morceaux de musique andalouse. Les chansons les plus célèbres dans les répertoires des deux pays, "Leila" pour le répertoire turque, "Ya rayeh" et "Qoum tara" dans le répertoire algérien, ont été interprétées tour à tour par les deux chanteuses : Madjda Benchrif et Aylin Sengün Taski. La troupe turque porte le nom de son joueur de qanun, Halil Karaduman, un des meilleurs de la Turquie, dont la célébrité a dépassé de loin les frontières de son pays. Halil Karaduman, né en 1959, est connu pour avoir créé un nouveau style de jeu de qanun.

Il a de nombreux élèves aux Etats-Unis d'Amérique, en Grèce, Tunisie, Liban et Syrie. Le groupe "Ibnou Sina" portant le nom de l'illustre savant arabe ambitionne de créer "une nouvelle forme d'expression musicale", "une expression méditerranéenne" selon la fiche de présentation du groupe.

Un deuxième concert des deux troupes est prévu pour la soirée du jeudi au Centre culturel Aissa-Messaoudi.

APS

LA DIVERSITÉ CULTURELLE EN QUESTION

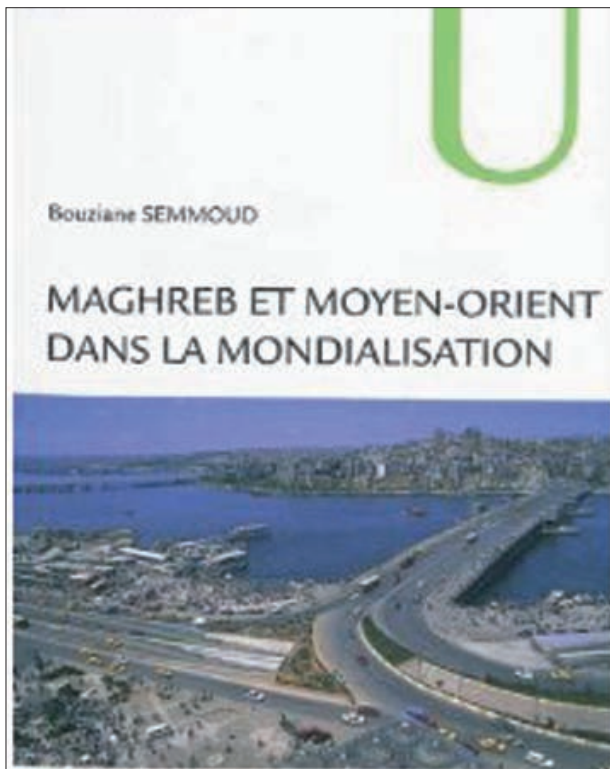
Le Maghreb en point de mire

Une conférence qui paraît intéressante s'ouvre aujourd'hui au Centre culturel français d'Alger. Elle a pour intitulé « Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation ». Programmée de 17h à 19 h, elle sera donnée par le géographe Bouziane Semmoud, docteur d'Etat, professeur à l'Université Paris 8 et chercheur au CNRS.

PAR LARBI GRAÏNE

La problématique est formulée ainsi : « Source majeure d'énergie, siège d'un des conflits politiques les plus tenaces du XX^e siècle, le Maghreb Moyen-Orient est au cœur des enjeux mondiaux (...) la mondialisation au Maghreb Moyen-Orient recompose ainsi territoires et sociétés et produit, au contact de jeux d'intérêts locaux, à la fois convergence libérale et reflux de la diversité culturelle ». A coup sûr c'est une lecture des événements dont la région est actuellement le théâtre que le conférencier va tenter de proposer au public algérois.

Parmi les questions qu'on pourrait se poser : est-ce que la chute des régimes dictatoriaux et dilapidateurs des ressources de leurs pays va avoir pour conséquence de déboucher sur des alternatives démocratiques suffisamment fortes pour qu'elles puissent accroître la place et le rôle des sociétés civiles dans la vie publique ? Au



cas d'une réponse positive, on peut supposer que l'ouverture du champ politique est de nature à favoriser la réaffirmation des identités minorées. Au Maghreb, les Berbères, déjà très actifs, ne vont-ils pas inciter à la redéfinition des identités nationales telles que conçues par leurs Etats respectifs ? La même question pourrait être posée à propos du Moyen-Orient qui, lui, surtout abrite en plus des minorités culturelles (Kurdes, Coptes et Arméniens) de nombreuses minorités religieuses (druzes, chrétiens, chiites, alaouites, maronites, etc.).

Les Etats post-coloniaux vont-ils se disloquer et donner lieu à de nouvelles

entités étatiques ? Et que deviendra la question palestinienne dans tout cela ? Pour autant la mondialisation est portée par un mouvement d'uniformisation culturelle dont le soubassement est constitué par la poussée libérale. Désormais, le monde cherche en termes d'économie et d'ambition de développement à se « conformer aux normes internationales ». Femmes et hommes, entreprises se plient à ce nouveau Dieu. Les réseaux sociaux, dont facebook, la télévision satellitaire, les nouvelles technologies participent désormais à la construction de nouveaux imaginaires. Les valeurs propres à la société de consommation se propagent à l'échelle planétaire, l'habitant d'un coin

des plus reculés du Sahara aspirera à vivre en Europe sans se sentir aucunement dépaycé. Question qui coule de source.

Si les mouvements insurrectionnels qui agitent le Maghreb et le Moyen-Orient sont inspirés par l'extérieur, quelle part d'authenticité ils peuvent en receler ? Les sociétés occidentales ont su certes se développer au contact du monde extérieur, mais il faut dire qu'au moment où elles prenaient de l'essor, le mouvement de mondialisation n'avait pas encore atteint la vitesse actuelle. Nos sociétés ont-elles le temps de se penser et de mûrir le changement ?

L.G.

NARIMAN SADOUNI ET PASCALE COURBOT

Peintures croisées algériennes à Paris

"L'ombre de l'olivier" est l'intitulé de l'exposition de peinture que Nariman Sadouni et Pascale Courbet, artistes peintres et Hacene, photographe, organisent conjointement à la galerie parisienne Lehalle pour rendre hommage aux femmes d'Algérie. Alignés en autant de révélation sur le courage, la détermination et le labeur de ces femmes, les tableaux qui habillent les murs de la galerie, "invitent à un voyage poétique construit sur des couleurs et des contrastes magiques".

La nature, avec toutes ses composantes, faites de saisons, de parfums et de lumières se reflètent dans les toiles pleines de vie, d'amour et de beauté que Nariman et Pascale, toutes les deux nées en Algérie, ont immortalisé avec talent et grâce. Nariman a confié à l'APS que dans ses toiles, les personnages qui ont une "identité planétaire", sont des "entités absolues, énigmatiques" : "Ce sont des personnages, des femmes particulièrement qui ne touchent pas le sol, qui flottent partout, qui existent, mais en même temps, sont nulle part, qui existent peut-être ailleurs, peut-être ici, mais sont réellement présents". "Je n'aime pas parler de la misère dans mes toiles, je n'ai pas le droit, la toile est vivante je ne veux pas qu'elle soit accrochée à un mur et rende triste l'intérieur des maisons", estime cette artiste dont les talents d'artiste sont connus aussi bien sur le plan national qu'international. Le parcours de cette plasticienne, diplômée de l'Institut national de formation supérieur,



Nariman Sadouni.

et critique d'Art, est jalonné d'expositions organisées de par le monde. Sur le choix du thème de cette exposition, elle considère que l'olivier "élément unificateur de tout le bassin méditerranéen, est porteur de symbole de paix et est cité dans toutes les religions monothéistes".

"Le message essentiel que je veux transmettre est que l'humanisme est l'expression du don de soi et que nous devons dénoncer toutes les formes de violences qui mettent en danger cet humanisme, alors que Dieu, qui nous a créés, est plein d'amour qu'il nous a transmis, alors que nous sommes en train de faillir à sa confiance". Pascale Courbet, quant à elle, née en Algérie aussi, en 1941, et élevée dans une famille française partisane de l'Algérie indépendante, aime dire que "je

suis algérienne d'origine française". A travers mes toiles, dit-elle, j'accomplis un travail de souvenirs personnels et de mémoire collective. "Conciliabules", tableau exposant des femmes voilées, chuchotant, "La bonne nouvelle", "les exclus", figurent précisément dans ce travail de "réminiscence" que cette artiste peintre reflète dans ses toiles et pour qui l'Algérie est véritable "jardin des Hespérides", par sa "multitude d'essence et d'arborescence".

Nariman Sadouni n'est pas seulement artiste peintre, mais également journaliste à la radio algérienne depuis 1992. Médaillée par l'Unesco en sa qualité de plasticienne critique d'art, honorée par le ministère de la Culture, elle est également professeur d'histoire de l'art et critique d'art. Pascale Courbot qui a créé la galerie Lehalle, spécialisée dans la promotion des artistes originaires des pays d'Europe centrale et d'Orient, est professeur des arts plastiques et commissaire de la biennale internationale de Senlis (Picardie).

Hacene, le jeune photographe qui a accompagné cette exposition par une série de photographies sur la cueillette des olives par des femmes d'une région de Kabylie, n'a pu venir en France, faute de visa et constater l'agencement artistique de ses tableaux par la galerie, comme autant de livres ouverts sur le rude labeur des femmes dans les montagnes de cette région d'Algérie.

APS

FOOTBALL- ÉLIMINATOIRES DES JEUX OLYMPIQUES 2012 AUJOURD'HUI : MADAGASCAR-ALGÉRIE

Les Fennecs sur leurs gardes

Auteurs d'une belle victoire de trois buts à zéro au match aller, les Fennecs disputeront, aujourd'hui, leur match retour qui entre dans le cadre des éliminatoires des jeux olympiques de Londres 2012, face au « Barea » de Madagascar avec la ferme intention de confirmer ce résultat obtenu à domicile.

PAR MOURAD SALHI

Face à une équipe Malgache qui jouera certainement son va-tout, les poulains de Azzedine Ait Djoudi seront soumis à un rude test, et ils devraient être prudents. Arrivée mercredi passé à Madagascar, l'équipe espoir algérienne a effectué quelques séances d'entraînement au stade d'Alarobia. La liste de Ait Djoudi comprend vingt joueurs qui évoluent dans le championnat national. Mis à part l'attaquant Mohamed Chalali, auteur d'un doublé lors du match aller, qui n'était pas concerné par le voyage, son club Panionios (Grèce) ayant refusé de le libérer faute de date FIFA, Ait Djoudi a convoqué les mêmes éléments qui ont pris part au match aller. « J'aurais aimé effectuer ce voyage avec mes camarades, mais puisque la date du match ne coïncide pas avec une



date FIFA, je n'ai pas le choix. Et puis mon coach n'a pas voulu me libérer. En tous cas, j'aurais pu négocier avec lui, si le score du match aller n'était pas aussi large » a déclaré Chellali. De son côté, le sélectionneur national qui a déclaré à maintes reprises que le score de trois buts à zéro au match aller est « loin d'être sécurisant », rassure que ses poulains vont faire tout leur possible pour maintenir cette avance. « Nous sommes

ici à Madagascar pour confirmer l'option prise à l'aller, mais je reconnais tout de même que ce ne sera pas facile. Les Malgaches ont prouvé qu'ils pratiquent un beau football, c'est une question de malchance s'ils n'ont pas pu marquer à Alger. C'est un avertissement pour nous, à nous d'agir au mieux », a déclaré Ait Djoudi aux médias malgaches. Le score du match aller reste très positif, les Algériens

devraient juste connaître comment gérer les 90 minutes pour valider leur billet pour le prochain tour. De son côté, la jeune formation coachée par Franck Rajaonarisamba, n'a rien à perdre, elle jouera le tout pour tout. « Nous avons encore une chance, si petite soit-elle, de passer si nous arrivons à concrétiser de bonnes attaques. Les Fennecs d'Algérie sont à notre portée, mais notre manque d'assurance au niveau de la finition compromet toujours nos tentatives », a déclaré Franck Rajaonarisamba à la presse locale. Remonter trois buts ce n'est pas facile, mais pas impossible aussi. L'équipe locale essaiera certainement d'engager des attaquants à outrance pour renverser la vapeur. Par rapport à cet objectif, dans la liste des 18 joueurs communiquée par cet entraîneur jeudi passé, il n'y a que trois attaquants, à savoir Jean Jacques, Cassa de l'Ajesaia et Tony Mamodaly, qui évolue au championnat Allemand, les deux Malgaches qui évoluent dans le championnat algérien, Carolus Andriamahitsinoro au WA Tlemcen et Ibrahim Hamada à la JS Kabylie, les deux joueurs n'ont pas été libérés par leurs clubs. Une chose est sûre, les Algériens sont bien partis pour être présents au prochain tour, il faut juste prendre au sérieux cet adversaire. M.S.

FOOTBALL- LIGUE 2 (20^E JOURNÉE)

Le CS Constantine consolide sa place de leader

Le CS Constantine a conforté vendredi sa place en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, grâce à sa large victoire contre le SA Mohammadia (3-0), alors qu'au même moment, les deux poursuivants, le NA Hussein-dey et le CA Batna se neutralisés (1-1) dans le choc de la 20^e journée. En quête d'une victoire depuis plusieurs journées, les Sanafirs ont attendu la venue de SA Mohammadia pour renouer avec le succès en atomisant leur adversaire grâce notamment à un doublé de Bensaci. A la faveur de cette victoire, le CS Constantine porte à six points son avance sur les deux dauphins: le NA Hussein-dey et le CA Batna. Les Sang et Or qui restaient sur une belle série de victoires ont été stoppés net dans leur élan par une coriace équipe de Batna. Les hommes de Mustapha Heddane, auteurs d'un retentissant succès en déplacement contre l'ES Mostaganem (0-1) lors de la précédente journée, ont bien entamé la partie en ouvrant la marque par Hafid (20'), mais les visiteurs, nullement découragés par cette réalisation, ont remis les pendules à l'heure du jeu avant la mi-temps grâce à

Chabana. De son côté, l'ES Mostaganem conserve sa quatrième place après le nul ramené de son déplacement à Skikda face à la JSMS (0-0), tandis que l'USM Bel Abbès, gagne une place et se hisse à la cinquième place à huit longueurs du CSC. Le grand perdant de cette journée est incontestablement le RC Kouba, défait par la lanterne rouge, le CR Temouchent (1-0) sur un but de Lechlache à la 35^e minute. Désormais, les Koubéens occupent la sixième place à neuf longueurs du premier, en compagnie de l'ASM Oran, auteur d'un nul contre Paradou AC(1-1). En bas du classement, les journées se suivent et se ressemblent pour le MO Constantine, battu une nouvelle fois par l'US Biskra (3-1) et demeure premier relégable, en compagnie de l'AB Merouane, dont le match contre l'O Médéa a été reporté à une date ultérieure à cause de son quart de finale de la Coupe d'Algérie qui devait jouer hier contre l'ES Sétif.

Résultats et classement

JSM Skikda - ES Mostaganem	0-0
NA Hussein Dey - CA Batna	1-1

MSP Batna - USM Bel-Abbès	0-0
CR Témouchent - RC Kouba	1-0
CS Constantine - SA Mohammadia	3-0
Paradou AC - ASM Oran	1-1
US Biskra - MO Constantine	3-1
La rencontre O Médéa - AB Merouana reportée	

Classement	Pts	J
1. CS Constantine	38	20
2. CA Batna	32	20
---. NA Hussein Dey	32	20
4. ES Mostaganem	31	20
5. USM Bel-Abbès	30	20
6. RC Kouba	29	20
- . ASM Oran	29	20
8. MSP Batna	28	20
9. O. Médéa	27	19
---. US Biskra	27	20
11. Paradou AC	24	20
12. JSM Skikda	23	20
13. SA Mohammadia	22	20
14. MO Constantine	21	20
15. AB Merouana	20	19

Zarabi convoité par des clubs français

Le défenseur algérien de Leixoes Sport Club (Div 2 portugaise de football), est convoité par des clubs français de Ligue 2, en vue d'un recrutement la saison prochaine, rapporte samedi le site Foot mercato. Alors que Zarabi était suivi par Monaco et Lille il y a plus d'un an, ce

dernier n'aurait certes pas eu de nouvelles en provenance de ces deux clubs, mais il conserve des admirateurs en Hexagone. Des équipes de la Ligue 2, dont la même source ne dévoile pas leurs noms, se sont manifestés pour s'offrir les services de l'ancien joueur de l'ES Sétif et le CR Belouizdad.

Outre la destination France, Kheireddine Zarabi, formé au RC Kouba, pourrait s'engager avec l'une des équipes suisses qui seraient toujours à l'œuvre. Kheireddine Zarabi s'est engagé avec Leixoes Sport Club en janvier 2011, après avoir résilié son contrat avec son équipe, Vitoria Setubal.

DJAMEL BELMADI « J'ai tenu à bien représenter l'Algérie »

L'entraîneur du club qatari de Lekhwiya (Div 1), l'Algérien Djamel Belmadi, s'est dit "fier et heureux pour avoir bien représenté l'Algérie", après le titre de champion du Qatar de football, décroché à l'issue de la victoire de son équipe vendredi face Oum Salal (3-0), pour le compte de la 21^e et avant dernière journée du championnat. "Ça n'a pas été facile devant la rude concurrence qu'on a rencontrée avec d'autres équipes. C'est le travail de tout un groupe qui est récompensé. C'est une immense fierté d'autant que ce sacre m'a permis de représenter dignement mon pays et prouver que le technicien algérien s'exporte bien", a indiqué l'ancien international samedi à la presse locale. Lekhwiya a réalisé la sensation de décrocher le titre de champion de Qatar, devenant ainsi que le premier promu à être sacré, en dépit de la présence de clubs de renom à l'image d'Al Rayane, El Sadd, et Al Gharafa. Belmadi relève la nécessité de reconcentrer désormais sur la suite du parcours qui attend son équipe. "Maintenant, il faudra redescendre de notre nuage et continuer la saison à fond avec les deux compétitions qui restent en jeu, à savoir la coupe de l'Emir et la Coupe du trône qu'on jouera à fond pour faire honneur à notre statut de champion", a-t-il ajouté. Sélectionné à 20 reprises avec l'Equipe nationale (5 buts), Djamel Belmadi a évolué au sein de plusieurs clubs européens et au Qatar, avant de se reconvertir en entraîneur en 2010.



VOLLEYBALL- COUPE D'ALGÉRIE (FINALE - MESSIEURS)

Premier doublé pour le NR Bordj Bou-Arregerdj

Vainqueur du MB Bejaia en finale de la coupe d'Algérie (messieurs) de volleyball (3 sets à 0), vendredi après-midi à la salle OMS de Batna, le NR Bordj Bou Arregerdj étrenne le premier doublé de sa jeune histoire.

Les hommes de Salim Bouhalla ont confirmé leur statut de favori face à un adversaire qui n'a à aucun moment démerité, ni baissé les bras, mais qui dut s'avouer vaincu devant un "six" bordjien sûr de sa force. L'allant de l'équipe de Bordj, servie par la puissance de Massinissa Azem et de l'international con-



golais N'Kouka, a fini logiquement par prévaloir devant des Béjaouis qui ont beaucoup souffert de l'absence d'Aberkane, leur habituel métronome. Pourtant, malgré ce que pourrait laisser penser le score de 3 sets à rien, ce fut loin d'être un "cavalier seul" des gars des Bibans.

Accrocheurs à souhait, en particulier lors du 1er set remporté sur le fil par le NRBB (26-24), les protégés de Mohamed-Saïd Kaci péchèrent surtout par inexpérience, notamment dans les moments cruciaux de la rencontre. Il était dit que malgré les efforts de Oualid Benmansour et de Tarik Mebarki, les gars de Yemma-Gouraya ne pourraient rien face à des bordjiens talentueux et très déterminés, galvanisés qu'ils étaient par la perspective d'un doublé historique.

Déclarations...Déclarations...Déclarations...Déclarations...Déclarations...Déclarations...

Mohamed-Saïd Kaci
(entraîneur MB Bejaia) :

"Nous n'avons pas à rougir de cette défaite consommée face à un adversaire très coriace que je félicite, car sa victoire ne souffre d'aucune contestation.

La jeunesse de notre effectif et son inexpérience nous ont fait faire des fautes impardonnables à ce niveau. Bravo à Bordj pour son doublé".

Salim Bouhalla
(entraîneur NRBB Arreridj) :

"Je suis très heureux, pour la victoire bien-sûr, mais aussi pour avoir atteint l'objectif tracé par le club en début de saison. Mes joueurs ont parfaitement respecté les consignes et ont

profité des moments de déconcentration du MBB pour concrétiser le schéma technique arrêté avant le coup d'envoi. Nous avons réussi un doublé historique qui restera dans la annales du sport à Bordj Bou Arregerdj".

COURSE À PIED

L'Algérie présente au Running expo de Paris

L'Algérie est présente au Salon de la course à pied Running Expo qui se tient du 7 au 9 avril à Paris, un rendez-vous incontournable pour des milliers d'athlètes qui y viennent retirer leurs dossards en vue de la participation, aujourd'hui, au Marathon de Paris. S'étendant sur 15.000 m², l'exposition qui enregistre en moyenne une affluence de 60.000 visiteurs depuis son ouverture il y a 13 ans, regroupe, outre des coureurs, des représentants de secteurs des équipements, de la distribution d'articles de sport, de la diététique, du matériel d'entraînement et des soins liés à l'entraînement.

L'Algérie y prend part depuis sept ans. "C'est une occasion que nous mettons à



profit pour nouer des contacts directs avec les organisateurs de voyages de marathonniens à travers le monde et permettre, ce faisant, l'échange d'athlètes et la promotion de la destination Algérie", a indiqué à l'APS le directeur de l'Agence Sport Events international, Abdelmadjid

Rezkane. C'est ainsi que cette agence a signé, l'espace de ce salon, des conventions de partenariat avec les organisateurs de marathons dont ceux de Marrakech (Maroc) et Metz (France) avec pour objectif essentiel l'échange d'athlètes. "D'autres contrats de partenariat seront également signés avec les organisateurs du Marathon de Marseille dont une exposition est prévue le 16 avril dans la cité phocéenne avec plus de 20.000 personnes attendues. Ils prévoient des échanges d'athlètes, d'organisateurs et de technologies dans le domaine sportif", a ajouté M.Rezkane. Selon lui, cet échange dans le domaine des technologies profitera aux participants au 3e marathon d'Alger qui auront à utiliser pour la première fois les puces de chronométrage. Le 3e marathon international d'Alger se tiendra le 1 novembre 2011, à l'occasion du 57e anniversaire du déclenchement de la lutte armée. Trois courses y sont prévues sur 10, 21 et 42,195 km.

Outre cette compétition, Sport Events international organise notamment le 30 avril prochain le 1er semi-marathon du Djanoub à Bou Saada (M'sila) avec deux courses sur 10 et 21 km sur route, les 2es foulées des gazelles algériennes, une épreuve sur 4 km réservée aux femmes et prévue le 28 mai et le 12e marathon des Dunes à Igli et Ouata (Béchar), du 27 décembre 2011 au 02 janvier 2012. Au marathon de Paris est attendue, selon M.Rezkane, la participation d'athlètes algériens dont les frères Sakhri, tandis qu'au marathon de Marseille ce sont des athlètes militaires qui seront en lice.

TENNIS DE TABLE- CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES JEUNES

Trois médailles dont deux argent pour l'Algérie

Les sélections algériennes cadettes, juniors filles et juniors garçons ont remporté trois médailles dont deux en argent lors des Championnats d'Afrique de tennis de table des jeunes, qui prendra aujourd'hui à Cape Town en Afrique du Sud, a-t-on appris vendredi auprès du chef de la délégation algérienne Lyès Khenniche. Les cadettes Numidia Kessaci et Lynda Loghraïbi ont ouvert le bal de la participation algérienne en montant sur la seconde place du podium, après un parcours plus qu'honorable, éliminant au passage des athlètes plus loties en moyens et mieux préparées. L'équipe juniors filles composée de Chahinez Boughadoum, Islam Laid et Katia Kessaci ont emboîté le pied aux cadettes et ajouté au palmarès du tennis algérien une autre médaille d'argent. Tandis que Mohamed Lazazi et Amine Belkadi se sont consolés de la médaille de bronze (juniors) dans le tournoi par équipes. Avant le coup d'envoi de ces Championnats d'Afrique (5-10 avril), les pongistes algériens avaient pris part à l'Open de Cape Town, avec à la clé trois médailles de bronze remportées par les sélections juniors dames et messieurs, respectivement, dans l'épreuve par équipes et en double chez les garçons et par équipes chez les filles, dans un tournoi qui a drainé plus d'une cinquantaine de pongistes venus d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Aux Championnats d'Afrique des jeunes, l'Algérie était représentée par huit pongistes (garçons et filles), sous la houlette des entraîneurs Salim Hamani (cadettes), Mustapha Belahcene (juniors filles) et Hocine Rebai (juniors garçons), se sont fixé comme objectifs de monter sur le podium.

BOXE- CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Les éliminatoires de la zone I du 12 au 16 avril au Maroc

Les éliminatoires de la zone I qualificatives aux phases finales des Championnats d'Afrique de boxe se dérouleront du 12 au 16 avril à Béni Mellal (centre du Maroc, 240 km de Rabat), indique un communiqué de la Fédération royale marocaine de boxe (FRMB).

Conformément à la nouvelle répartition géographique du continent africain qui en compte 4, la FRMB a adressé des invitations aux pays membres de la zone 1 composée outre de l'Algérie, des pays suivants : Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Mauritanie, Tchad, Soudan, Erythrée, Cap Vert et Djibouti. Selon la FRMB, seuls trois pays ont confirmé jusqu'à présent leur participation aux éliminatoires aux

championnats d'Afrique qui auront lieu au courant de cette année dans un pays à déterminer ultérieurement. Les trois pays ayant confirmé leur participation sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, précise-t-on de même source.

Trois pugilistes de chaque catégorie, relevant de leurs zones respectives, décrocheront leurs billets pour les prochains Championnats d'Afrique et pour les Jeux olympiques (Londres-2012), souligne-t-on. Selon des sources sportives, l'organisation de ces éliminatoires au Maroc constitue une opportunité pour le Maroc de présenter sa candidature à l'organisation des championnats d'Afrique qui pourraient se dérouler en juin 2011.

Loana : humiliée par Afida Turner

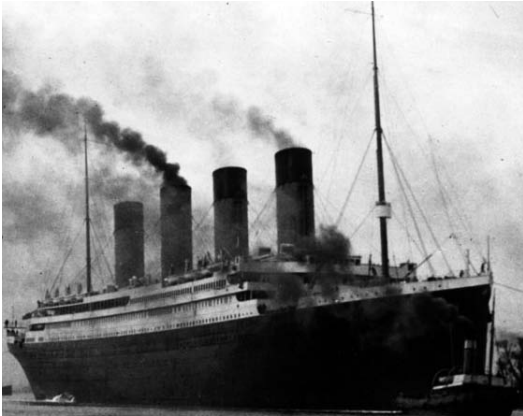


Afida Turner connaît bien Loana, c'est sûrement en la regardant dans Loft Story qu'elle s'est rêvée en lofteuse dans la saison 2. Toutes deux candidates de cette première émission du genre à un an d'intervalle, les deux trentenaires font partie des pionnières de la télé-réalité en France. On aurait pu croire que ces éléments auraient contribué à les rapprocher, mais pas du tout. Loana a révélé les bassesses de certains Viip de feu le Carré... et plus particulièrement de son ancienne consoeur lofteuse. Celle qui, en 2002, à l'époque du Loft 2, se faisait appeler Lesly, a en effet carrément snobé Loana et refusé de poser avec elle lorsque l'occasion s'est présentée. Loana, qui en a connu d'autres, a essayé de ne pas prendre ombrage de ce comportement offensant. Son analyse est toute faite : « Après avoir fait de la télé-réalité, certains prennent la grosse tête. Il faut se rappeler que, avant, on n'était rien », a-t-elle commenté. Un constat plutôt indulgent car en l'occurrence chère Loana, même après avoir fait de la télé-réalité, Afida Turner n'est toujours pas grand chose.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1912 Départ du Titanic



Le plus gros paquebot du monde quitte Southampton pour entreprendre son premier voyage vers New York. Orgueil de la White Star, le Titanic, déplace 68.000 tonnes et peut transporter 3.000 passagers et 860 membres d'équipage. Il était d'un modernisme et d'une sûreté à toute épreuve. Il se démarque non seulement par son envergure exceptionnelle et ses équipements luxueux, mais aussi par ses nombreuses innovations techniques. Mesurant plus de 270 m de long et sa double coque, ce "palace de la mer" est insubmersible. À 12 heures, trois coups de sifflets retentissent et l'ordre est donné de larguer les aussières. Les remorqueurs entrent en action et placent le Titanic en aval de la rivière Test. Les ponts se garnissent de guirlandes de passagers accoudés aux bastingages pour admirer la manœuvre du Titanic. La masse d'eau déplacée par les énormes hélices du Titanic fit tanguer le New York, le pont principal de ce dernier était bondé de spectateurs venus pour voir le départ du Titanic de la White Star. Le mouvement causa une telle tension que les amarres se rompirent dans un grand fracas. À 18 h 35, le Titanic arrive à Cherbourg, France alors que la lumière du jour commence à décliner, et mouille dans la rade en attendant les deux transbordeurs Nomadic et Traffic. On transfère les sacs postaux, 15 passa-

gers débarquent, et l'on décharge un peu de fret. Pendant ce temps, 142 passagers de 1ère classe, 30 passagers de 2è classe, et 102 passagers de 3è classe embarquent. À 20 h 00, les sifflets retentissent à nouveau trois fois, et l'on remonte l'ancre de Hall.

1919 Assassinat de Zapata

Le révolutionnaire mexicain Emiliano Zapata est victime d'un piège tendu par les hommes du dictateur Carranza près de la ville de Cuernavaca. Surnommé "l'Attila du Sud", Zapata avait combattu les propriétaires terriens créoles dans le Sud du pays, pendant que l'insurrection au Nord était conduite par son ami Pancho Villa. En élaborant en 1911 le "Plan de Ayala", qui réclame la restitution des terres aux paysans indiens, Zapata est le premier Mexicain à défendre une réforme agraire.



1956 Nat "King" Cole agressé en plein concert



Le pianiste et chanteur de jazz noir américain est violemment agressé sur la scène du théâtre de Birmingham en Alabama par des membres du "Conseil des Citoyens Blancs". Le groupe raciste proteste contre le concert donné par Cole et sa musique qu'ils considèrent comme une "musique de sauvage". L'auditoire, à majorité blanche, ne viendra pas en aide au jazzman.

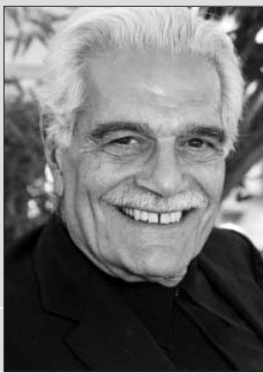
LE CARNET DU MIDI

1847 UNE AMBITION RÉCOMPENSÉE

Joseph Pulitzer voit le jour en Hongrie. C'est un homme de presse (journaliste) américain. Il fonde notamment The New York World et est le concurrent de William Randolph Hearst. En 1904, il crée le prix Pulitzer, un très prestigieux prix littéraire, attribué annuellement depuis 1917 (récompensant des œuvres dans les domaines du journalisme, de la littérature et de la musique classique, parmi des personnalités uniquement américaines). Joseph Pulitzer fournit l'exemple type d'une success-story à l'américaine : parti de rien, entré dans le journalisme par opportunité, il montre une ténacité et une ambition peu communes, se fait rapidement un nom et rachète en 1878 un journal sur le déclin. Celui-ci devenu, après le rachat d'un second titre, le Saint Louis Post-Dispatch, s'impose en peu d'années comme un des quotidiens les plus prospères de Saint Louis, capitale de l'État du Missouri. De passage dans la capitale fédérale pour se rendre en Europe, Pulitzer rachète un journal new-yorkais et, accessoirement, renonce à son voyage. Le "World" est né. Ce journal prend le parti du peuple, et comme tel dénonce les scandales, les abus, la corruption, fait campagne pour des causes nobles ou plus terre à terre, et surtout n'hésite pas à désigner ses candidats aux mandats électifs, y compris à la magistrature suprême. Le World atteint plus tard des tirages jusqu'alors inimaginables, dépassant volontiers les 600.000 exemplaires.



1932 LES COURSES, C'EST SA GRANDE PASSION



Né ce jour dans une famille libanaise d'Alexandrie, originaire de la ville de Zahlé dans la plaine de la Bekaa au Liban, Michel Chalhoub dit Omar Sharif est le fils de Joseph Chalhoub, marchand de bois précieux, et de Claire Saada. Élevé dans le rite maronite, il s'est converti à l'islam pour pouvoir épouser l'actrice égyptienne Faten Hamama dont il a divorcé. Il a fait ses études dans la prestigieuse académie d'art dramatique à Londres. Il parle le français, l'anglais, l'arabe, le grec l'italien et le turc. En 1954, alors qu'il est de retour en Égypte, il est découvert par son compatriote, le cinéaste Youssef Chahine, qui le fait débiter

dans Le démon du désert, pour lequel l'acteur prend le nom de « Omar El Sharif ». Deux ans plus tard, Youssef Chahine le fait jouer dans Les Eaux noires, dans un rôle vedette, face à la star égyptienne de l'époque Faten Hamama. Le film est présenté au Festival de Cannes, où il obtient ses premières louanges. En Égypte, Omar El Sharif devient une grande star du cinéma en tenant la vedette de 26 films égyptiens. Il épouse Faten Hamama en 1955, avec qui il a un fils en 1957, Tarek, ce qui augmente sa popularité dans le Monde arabe. Ils divorceront en 1968, et Omar Sharif ne se remariera pas. Omar Sharif joue alors dans plus de 60 films américains et français. Omar Sharif est un des joueurs de bridge les plus célèbres du monde. Il a signé un livre de bridge ainsi que des commentaires sur des données pour plusieurs journaux, dont le Figaro en France. Aux Olympiades de Bridge de Deauville en 1968, il représentait l'équipe d'Égypte, opposée à celle du champion du monde italien Giorgio Belladonna. Quelques années plus tard, c'est face à ce même n°1 mondial qu'Omar Sharif fait une tournée internationale avec la Lancia Team. Dans chaque ville, une voiture était offerte au joueur, il en a gagné vingt-quatre. Il a aussi donné son nom à plusieurs jeux vidéo, et il fréquente assidûment les casinos français. Étant également connu pour être fan de chevaux et de courses hippiques, il peut souvent être vu dans les hippodromes français.

1954 CAPTEUR D'IMAGES

Auguste Lumière est un ingénieur français qui avec son frère Louis sont considérés comme les inventeurs du cinéma. Ils ont joué un rôle primordial dans l'histoire du cinéma et de la photographie. Il est souvent fait référence à eux comme les frères Lumière. Bien qu'ils n'aient pas inventé le terme cinématographe, création de Léon Bouly en 1892, ils sont néanmoins les inventeurs de la technologie, notamment de la perforation de la pellicule pour son cheminement, et de l'exploitation commerciale de la cinématographie aux fins de reportages dans des cinémas en 1895. Ils sont considérés unanimement par la profession comme les inventeurs du cinéma. À cet égard, la production filmique, non commerciale, et proto-cinématographique de Louis Le Prince, inventeur du film et premier réalisateur de l'histoire en 1888, n'est pas reconnue comme étant cinématographique. Auguste et Louis Lumière ont mis au point et commercialisé le premier procédé industriel de photographie couleur : l'autochrome. Les Lumière étaient des touche-à-tout. Ils inventèrent également la plaque photographique sèche, la photographie en couleur. Auguste décèdera ce jour à l'âge de 91 ans.



ORAN

11^e Congrès national d'urologie

Le 11^e Congrès national d'urologie sera organisé du 22 au 23 avril à Oran, a-t-on appris mardi du président de la Société algérienne de chirurgie urologique (SACU). Près de 300 participants sont attendus à cette manifestation scientifique qui sera consacrée aux tumeurs de la vessie et de la voie excrétrice, a précisé le Pr Abderrahmane Attar à l'APS. La lésion vésicale constitue la première forme de cancer chez l'homme après celui du poumon, a indiqué le spécialiste pour souligner l'importance de cette rencontre qui a pour objectif d'améliorer la prise en charge des patients.

Dans les pays du Maghreb, cette tumeur occupe la première place en cancérologie urinaire devant le cancer prostatique, a-t-il poursuivi, ajoutant qu'en Algérie quatre nouveaux cas sont enregistrés en moyenne chaque jour au niveau des différents hôpitaux. L'expérience étrangère sera aussi développée lors du prochain congrès par des spécialistes européens invités à cette occasion, a signalé le Pr Attar, chef du service d'urologie au CHU d'Oran. Cette rencontre sera également mise à profit pour rendre un hommage posthume aux pionniers de l'urologie en Algérie, parmi eux le Pr Mâamar Bennaï, a-t-il ajouté.

Apprendre à se passer de l'aspartame...

L'aspartame est au cœur des préoccupations. Mais est-il vraiment utile ? Par quoi le remplacer ?

- Les édulcorants : parfaits pendant les régimes ! Plusieurs études médicales ont démontré que, chez l'adulte comme chez l'enfant, l'aspartame (et les autres types d'édulcorants) ne présente pas d'intérêt en matière de contrôle du poids ! Mettre des "faux sucres" dans son café ou ses laitages et boire du light ne permet pas d'être plus mince ou de perdre du poids plus rapidement, selon diverses études. Jusqu'à présent, nous avons vécu un véritable "conditionnement" à l'aspartame ; il est totalement rentré dans les mœurs et les habitudes (200 millions de personnes dans le monde en consomment régulièrement). Et on a réussi à le faire passer pour une substance indispensable et anodine. Actuellement, quelque 6.000 produits et plus de 500 médicaments en contiennent. Nous devons nous raisonner en termes de rapport risques/bénéfices. Avec les édulcorants, des risques existent selon certains toxicologues et différentes études, mais les bénéfices, eux, sont loin d'être prouvés, bien au contraire ! L'aspartame ne fait pas maigrir et ne calme pas non plus l'appétence pour le sucré. En fait, c'est le principe même de l'édulcorant qui doit être remis en cause. A quoi sert-il ?

Que faire si l'on a envie de sucre ?

Il faut apprendre à se déshabituer du goût sucré et limiter notre consommation de sucre, qui a été multipliée par dix en un siècle et demi, essentiellement à cause du sucre "caché" et des boissons. Quant à l'aspartame et autres édulcorants, il serait préférable d'apprendre à s'en passer, tout simplement.

Le traitement du diabète de type 1 (insulinodépendant) oblige les patients à surveiller régulièrement leur glycémie (avant et après les repas, après un effort physique, le matin à jeun, etc.) et à se rendre chez leur médecin pour réajuster le traitement.

Diabeo®, Meos, Diasend.com... les dispositifs de télémédecine dédiés au diabète se sont développés au cours des dernières années, avec pour objectif d'aider le patient diabétique à mieux contrôler sa glycémie et surtout au médecin d'assurer un suivi à distance.

Problème : les consultations n'ont lieu environ que tous les six mois, ce qui complique considérablement l'analyse, a posteriori, des prises alimentaires, de l'activité physique et de tous les paramètres qui ont pu jouer sur la glycémie des patients au cours d'une si longue période. Résultat : rares sont les malades qui adaptent correctement leurs doses d'insuline... Alternative moderne au traditionnel carnet d'autosurveillance papier des diabétiques, le logiciel électronique Diabeo® rend ces difficultés moins contraignantes mais surtout offre une réactivité sans précédent : les données saisies tout au long de la journée par le malade sont immédiatement transmises, via un serveur web, au logiciel Diabeo® qui, en retour et en fonction des recommandations établies au préalable par le médecin, envoie un message au patient sur son smartphone avec des propositions de dosages de l'insuline en cas d'anomalie. Couronné par le grand prix des trophées de l'innovation que lui a décerné le Syntec Informatique et Orange Business Services, ce dispositif de télémédecine a été créé par des experts cliniciens et des spécialistes de l'informatique médicale. Il fait depuis l'objet d'une étude, Télédiab 1. Lancée en juin 2010 dans 17 centres hospitaliers français auprès de patients souffrant d'un diabète de type 1 chronique mal équilibré. Elle a pour objectif d'évaluer l'efficacité du suivi à distance sur le contrôle de la glycémie et de l'hémoglobine glyquée et de mesurer le temps gagné grâce à ce système, à la fois pour le médecin et pour le patient.

Télémédecine et diabète : résultats remarquables

Lors de sa présentation au congrès de la Société francophone du diabète (SFD), qui s'est déroulé à Genève du 22 au 25 mars 2011, le Dr Guillaume Charpentier, chef du service de diabétologie au centre hospitalier de Corbeil-Essonnes où a été menée Télédiab 1, a indiqué que les résultats médicaux étaient remarquables : "Nous avons observé une amélioration de l'hémoglobine glyquée de 0,9 %", ce qui peut se traduire par une réduction de 39 % du risque de progression d'une rétinopathie et de 25 % du risque d'apparition d'une microalbuminurie. Pour le diabétologue, ces bons résultats sont dus à une amélioration de la motivation des patients, donc de l'observance du traitement. D'ailleurs, une enquête de satisfaction a montré que les 1/2 des patients qui avaient testé le dispositif étaient prêts à l'adopter. Il a, par

TÉLÉMÉDECINE

Au secours des diabétiques



ailleurs, salué le fait que le système permettait une analyse de la qualité du suivi en temps réel sans pour autant écarter les échanges entre le professionnel de santé et le malade si besoin. Les soignants ont, en effet, un accès permanent aux données hébergées sur le serveur et peuvent à tout moment contacter le patient pour lui proposer une consultation téléphonique afin de comprendre l'anomalie observée et réajuster le traitement.

Gain de temps pour les patients diabétiques

Pour ce qui est des résultats économiques, la phase 2 de l'étude Télédiab doit les affiner. Elle est en phase de recrutements et ce, jusqu'à fin 2011. Mais il apparaît d'ores et déjà que l'usage du logiciel a entraîné une baisse considérable du nombre de jours d'arrêt de travail et du nombre de consultations annulées, a précisé le Dr Charpentier. Parallèlement, l'essai TélésAGE va être mené sur plus de 600 patients diabétiques pour confirmer les bénéfices médical et économique du logiciel. Elle doit porter plus précisément sur l'intérêt de confier l'initiation, le suivi voire les consultations téléphoniques à des infirmiers spécialisés.

MEOS, une plateforme d'échanges

Autre système, la plateforme MEOS, compatible avec tous les lecteurs glycémiques. Destinée à améliorer la prise en charge et le suivi des patients diabétiques de type 1, elle n'offre pas la réactivité en temps réel de Diabeo® mais se présente davantage comme un système d'échanges et de communication avec les soignants. Cette fois-ci, le patient rentre toute une batterie de données dans un lecteur téléchargeable sur Internet : sa dernière glycémie, sa dernière hémoglobine glyquée, les doses d'insuline qu'il a prises,

son journal alimentaire, etc. Ses glycémies lui sont présentées sous forme de graphiques, pour chaque moment-clé de la journée. Le lecteur propose également une messagerie sécurisée pour faciliter les échanges entre le patient et son médecin (demande de rendez-vous, de renouvellement d'ordonnance, etc.). De son côté, le médecin peut paramétrer des seuils d'alerte pour chacun de ses patients diabétiques. Un mail atterrit dans sa messagerie dès que le patient a effectué l'envoi de ses données. Une étude multicentrique, financée par la SFD, doit débuter à l'été 2011 auprès de 700 patients. Elle aura pour but de voir si les valeurs biologiques et glycémiques sont au moins équivalentes à celles observées lors d'une surveillance classique. D'autres portails similaires existent à travers le monde. Le portail américain MyCareTeam (à propos duquel une étude a montré en 2005 qu'il se traduisait par une amélioration de la glycémie d'autant plus importante que les patients recouraient à la plateforme) ou encore le portail suédois DiaSend.com.

Pas de déshumanisation de la relation patient-médecin

Aussi performant qu'ils soient, ces dispositifs d'aide au suivi et au contrôle de la glycémie ne dispensent pas d'une consultation médicale. "Le rythme d'une consultation annuelle en face à face est incontournable. Mais pour les patients bien équilibrés, tout comme pour les patients qui en auraient davantage besoin, le rythme est à définir", estime le Pr Benhamou. Aucune crainte d'une déshumanisation des relations patient-soignant, assure-t-il, envisageant au contraire la télémédecine comme "un moyen de décharger les médecins des tâches chronophages qui prennent du temps sur cette relation".

Source Doctissimo



Escalopes de veau panées ail-basilic



Ingrédients :
2 escalopes de veau
1 c. à soupe de maïzena
2 gousses d'ail
1 demi-bouquet de basilic frais
2 c. à soupe d'huile d'olive
100 g de fromage râpé
Sel et poivre

Préparation :
Aplatir les deux escalopes de veau. Mixer l'ail et le basilic (garder quelques feuilles pour la fin). Dans une assiette, mettre la cuillère de maïzena, l'étaler, poser les deux escalopes puis les retourner pour enfariner les deux côtés. Dans une autre assiette, mettre le mélange ail-basilic, ajouter du poivre et du sel, le fromage râpé ainsi qu'une cuillère d'huile d'olive. Mélanger. Plonger les deux escalopes dans le mélange en appuyant bien pour que cela accroche. S'il reste du mélange, le réserver et l'incorporer au moment de la cuisson. Chauffer l'autre cuillère d'huile dans une poêle, mettre les escalopes. Faire cuire de chaque côté 3 à 4 mn. Au moment de dresser dans les assiettes, ajouter les feuilles de basilic.
On peut les accompagner avec une salade de tomates ou des pâtes.

Tarte aux amandes



Ingrédients :
250 g de pâte brisée sucrée
200 g de poudre d'amandes
180 g de sucre en poudre
100 g de beurre ramolli
2 œufs
1 citron
1 c. à soupe de lait.

Préparation :
Préchauffer le four. Etaler la pâte dans le moule à tarte, piquer la surface avec une fourchette. Mettre au four et laisser pré cuire 10 minutes. Sortir la tarte du four. Préparer la crème : Battre le beurre avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter l'un après l'autre les œufs entiers, ajouter le reste du citron, son jus et la poudre d'amandes. Remplir le dessus de la pâte à tarte avec cette crème. Mettre au four 30 minutes.

DÉTENTE ET BIEN-ÊTRE

Le massage des pieds et des mains

Notre corps est un immense réseau énergétique. Les pieds et les mains, aux extrémités de notre corps, concentrent l'ensemble de ces chemins pris par les énergies. A chaque partie du corps correspond une zone précise du pied. Certaines sont faciles à masser et peuvent vous apporter un bien-être rapide.

Le gros orteil : si vous avez la tête lourde :
Et si vous ressentez une raideur au niveau du cou, déchaussez-vous et appuyez doucement sous votre gros orteil, en accompagnant cette pression d'un léger mouvement circulaire. Pour décontracter votre nuque, faites faire un peu d'exercice à votre doigt de pied : essayez de décrire des cercles. C'est votre pied qui travaille et c'est votre nuque que vous décontractez.

Le haut de la plante en cas de stress :
Situé au-dessous de l'articula-

tion des orteils, au milieu de cette ligne, se trouve le point qui correspond à votre plexus solaire : le diaphragme. C'est bien souvent dans cette partie du ventre que se concentrent nos angoisses. Massez par pressions pendant 1 minute le haut de la plante du pied, en relâchant de temps à autre. Sur cette zone, c'est l'alternance pression/relâchement qui est efficace, comme si vous relaxiez vos épaules.

Les mains, mal au dos : massez le pouce :
Sur chacune de nos mains, le bord du pouce correspond à l'axe de notre colonne vertébrale : du poignet jusqu'au haut du pouce. Si vous passez de longues heures en position assise, à taper sur votre clavier, n'hésitez pas à masser cette zone fréquemment au cours de la journée. Partez du poignet, et avec l'autre main et l'autre pouce, effectuez des massages par pressions. Remontez jusqu'au haut du pouce, puis recommencez. Ce massage a l'avantage de se pratiquer partout : au bureau, il est plus facile de se masser le pouce que le dos.

Mal de tête : massez l'ensemble des doigts :
La pulpe des doigts et le corps des doigts correspondent aux différentes zones de la tête. Pour vous décontracter, commencez par le pouce et effectuez un mas-



sage par pression avec deux doigts. Pressez de bas en haut, puis passez au doigt suivant.

Le cœur de la main en cas de stress :
Le haut de la plante des pieds concentre les terminaisons nerveuses de notre plexus. Sur la

main, on retrouve un point semblable sous l'attache des phalanges, en haut de la paume. Si vous vous sentez noué, angoissé, pressez ce point à l'aide de l'autre main puis relâchez. Effectuez ce mouvement une dizaine de fois.

REMÈDE D'ANTAN
Tirer bénéfice du navet

Nos grands-mères n'omettaient jamais de rajouter des navets dans le bouillon ou dans la soupe. Savaient-elles que le navet est ami de l'estomac, diurétique grâce à ses propriétés émollientes, adoucissantes et pectorales. Comment tirer bénéfice du navet ?

Contre les irritations :
Pour calmer les irritations pulmonaires (rhume, toux, asthme, bronchite), boire à volonté une décoction en faisant bouillir 10 à 15 minutes 100 g de navets coupés en rondelles (dans 1 litre d'eau). On peut sucrer cette décoction avec du miel.

Contre les démangeaisons :
Pour calmer les démangeaisons

et l'inflammation des engelures, mettre un cataplasme de navet cuit et réduit en bouillie. (Il est préférable de le cuire au four ou sous la cendre, si on en a la possibilité car son suc garde ainsi sa concentration)

En cataplasme :
Ce même cataplasme peut apaiser les douleurs en cas de crise de goutte, peut hâter le mûrissement des abcès et furoncles, panaris. Il est évident que pour donner les effets escomptés, le navet doit être tel qu'au temps de nos grands-mères, c'est-à-dire avoir poussé sans engrais chimique et ne pas avoir été traité aux insecticides.



A S T U C E S

Nettoyer les parois de douche...



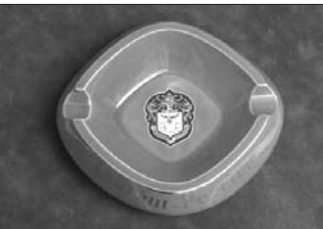
L'usage de la brosse à vaisselle va vous permettre d'accéder aux endroits les plus difficiles des parois de la cabine de douche, mais aussi de frotter entre les jointures des carrelages.

...la baignoire sans produit toxique...



Mettez un peu de dentifrice sur une éponge et frottez la baignoire. Rincez : en plus d'être parfaitement nettoyée, la baignoire dégage une bonne odeur qui s'étend à la salle de bain !

...un cendrier :



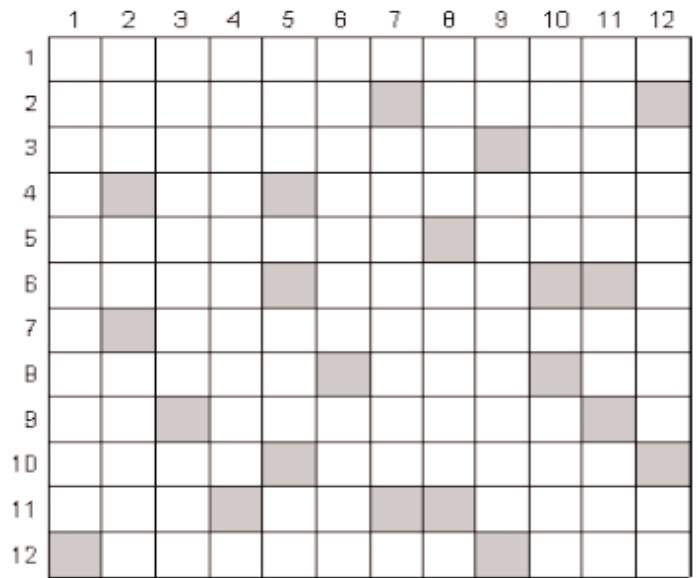
Commencez par laver votre cendrier normalement, puis frottez l'intérieur du cendrier avec un citron coupé en deux. Saupoudrez ensuite le cendrier de sel fin, puis rincez à nouveau.

Raviver le désodorisant voiture :



Placez votre plaquette dans une soucoupe, versez de l'eau de toilette assez musquée. Laissez la plaquette s'imbiber quelques minutes, puis faites-la sécher dans une autre soucoupe vide.

Mots Croisés N°506

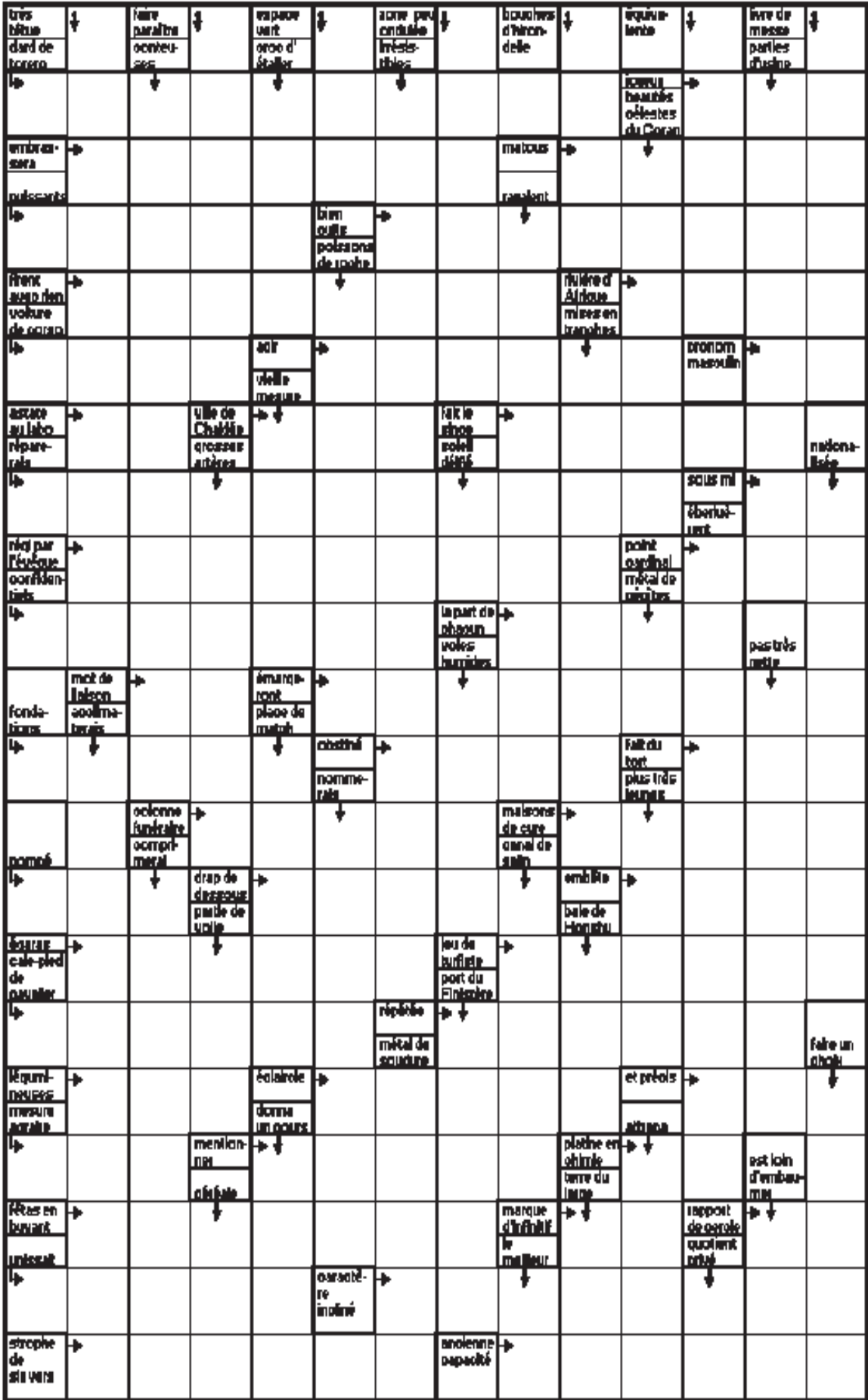


- Horizontalement :**
- 1. Contentement. Plaisir
 - 2. Instruit. Ancien État d'Asie et d'Europe
 - 3. Produire de la nécrose. Fils de Noé
 - 4. Pronom personnel. Taille d'une personne
 - 5. Ralentissement général des activités. Prénom masculin
 - 6. Joint à un autre. Outil de maçon
 - 7. Amateurs de cinéma
 - 8. Partie de l'intestin grêle. Plante potagère. Notre Seigneur
 - 9. Du verbe rire. Personne peu dégourdie
 - 10. Dieu de l'Amour. Artiste célèbre
 - 11. Manche au tennis. Pronom personnel. Vêtement
 - 12. Donne les cartes. Ville de Yougoslavie.

- Verticalement :**
- 1. Édifices religieux
 - 2. Prière à la Vierge. Pronom indéfini. Unités monétaires
 - 3. Plume de couverture. Enlève
 - 4. Envahissements
 - 5. Service de travail obligatoire. Dans la rose des vents. Quatre
 - 6. Petite crevasse. Branche mère de l'Oubangui
 - 7. Blessait sauvagement
 - 8. Nettoya en grattant. Philosophie
 - 9. Symbole du tour. Ouvrage de métal, de bois
 - 10. Née de. Original
 - 11. Tentera. Adverbe de lieu. Mèche de cheveux
 - 12. Mélange confus. En les.

SUDOKU N°506								
				8	1	3	7	
7				6			9	1
	8					4	5	
							3	
	6		2	4	5	9	1	
	9					5		
5			6	7			2	9
		1	8	5		6	4	3
	2	3	4			7	8	

Mots Fléchés N°506



SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°505								
ENFANCES	*	BOF						
NOUS	*	A	*	ABUSE				
CELSIUS	*	IRES						
Y	*	GANSES	*	ESS				
COUINERENT	*	E						
L	*	R	*	E	*	UNITES		
ONANISME	*	E	*	*				
PATATE	*	SR	*	AL				
EDITE	*	ACUITE						
DIOR	*	LIES	*	ES				
INNOVA	*	NEFLE						
EE	*	NUDITE	*	ER				

MOTS FLECHÉS N°505								
F	M	A	F	O	N	A		
D	E	C	O	N	G	E	L	A
T	I	D	A	M	E	N	E	S
V	C	H	E	R	I	E	S	
C	H	E	R	I	E	S		
I	E	P	R	O	U	V	E	T
O	S	T	P	O	T	A	I	M
S	E	R	I	N	E	L	E	G
E	F	F	E	T	S	U	S	A
F	R	I	D	E	T	E	C	T
D	E	C	E	R	N	E	R	A
M	A	C	A	N	E	T	O	N
M	I	T	E	E	U	T	E	N
S	I	C	L	E	S	E	N	U
I	S	O	L	E	S	L	A	C
A	N	A	L	E	A	I	M	A
F	I	T	I	A	R	T	I	S
S	P	A	T	U	L	E	S	E

SUDOKU N°505								
7	5	9	2	4	1	8	3	6
6	8	3	9	5	7	1	2	4
2	1	4	8	6	3	7	5	9
4	3	7	1	2	9	5	6	8
5	9	2	6	7	8	4	1	3
1	6	8	5	3	4	9	7	2
3	4	5	7	9	6	2	8	1
9	7	1	3	8	2	6	4	5
8	2	6	4	1	5	3	9	7

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h30 : Min Ghir Lihe
11h30 : Antoum Aydhan (rediff)
12h05 : Firqat el hawasse
12h30 : Technologia El-Moustaqbal
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Off-Side
Série Dessins animés
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Aâlem Saïarat.
Emission
18h45 : Maouid Maa Qanoune.
Emission
19h30 : Aâla El-Khat
Série Humoristique
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Malafet iqtissadiya
22h00 : Dr House. (Saison 3)
22h40 : Daouri El-Mohtarifin
émission
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)



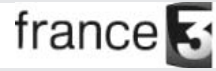
06:00 Tabaluga : Le bébé yéti
06:30 Tfou
09:40 Météo
09:45 Grand Prix de Malaisie
11:55 L'affiche du jour
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:55 Face à la mer
13:00 Journal
13:25 Du côté de chez vous
13:30 Météo
13:35 Walker, Texas Ranger
14:25 Monk
15:15 Monk
16:10 Dr House : Faux semblant
17:00 Dr House
17:55 Londres, police judiciaire
18:50 Sept à huit

19:50 Du clic à la réalité
19:52 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Ce soir on dîne ailleurs
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo
20:45 Les Experts : Tirs croisés
21:30 Les Experts
22:20 Les Experts
23:15 Code Mercury
01:20 L'actualité du cinéma
01:25 Le club de l'économie
02:00 Le blog politique
02:20 Reportages
03:00 Santander



06:15 Freddie
06:35 Freddie : Il est trop bien
07:00 Thé ou café
08:05 Rencontres à XV
08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam : Le Dhikr
09:15 Judaïca
09:30 Chrétiens orientaux
10:30 Le Jour du Seigneur
10:45 Le Jour du Seigneur
11:40 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
14:05 Météo
14:10 Vivement dimanche
16:20 Grandeur nature
17:15 Point route
17:25 Coupe d'Europe
19:25 Stade 2
19:50 L'agenda du week-end
19:55 Emission de solutions
20:00 Journal
20:30 Météo

20:35 Saint-Jacques... La Mecque
22:20 Et si on changeait le monde
22:25 Faites entrer l'accusé
23:55 Journal de la nuit
00:05 Météo
00:10 Histoires courtes
00:15 Ma poubelle géante
00:35 La marche des crabes
01:00 13h15, le samedi
01:30 Thé ou café
02:20 K2 : La montagne



06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:30 Marathon de Paris
11:25 Expression directe : UPA
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
12:00 Le 12/13
12:05 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 Sport dimanche
12:51 Paris-Roubaix
17:00 En course sur France 3
17:20 Keno
17:25 30 millions d'amis
17:55 Questions pour un super champion
18:55 19/20 Edition nationale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Gently
22:05 Une histoire épique
22:08 Météo
22:10 Soir 3
22:40 Tout le sport
22:55 Elles, des femmes dans la précarité
00:45 Cinéma de minuit
00:46 Le temps de la colère
02:20 Soir 3

02:50 Thalassa
04:35 Les matinales
05:10 Questions pour un super champion



06:00 M6 Music
07:00 Absolument stars
09:30 Accès privé
10:35 Un trésor dans votre maison
11:50 Sport 6
11:55 Turbo
13:15 Météo
13:20 Maison à vendre
14:10 Top chef
17:20 66 minutes
18:45 D&CO : Avant/Après
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6 : Physique
20:30 Sport 6
20:45 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive
00:10 100 % foot
01:30 Météo
01:35 M6 Music
02:35 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:15 Bartók et Kodály
20:00 Karambolage
20:10 Contre-attaque
20:39 Thema : Mystères de la nuit
20:40 After Hours
22:15 Nuit blanche, nuit noire : Une expérience cosmique, biologique, intime
23:35 One Shot Not
00:30 Déjà vu
01:55 A la recherche des extraterrestres
02:45 A la recherche des extraterrestres
03:40 La vie rêvée des rats



06:00 Gym direct
07:00 Télé achat
09:00 Déco 8
09:45 Les dessous de table
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les animaux de la 8
12:00 Les animaux de la 8
12:30 Les animaux de la 8
13:10 La minute de vérité
14:00 La minute de vérité
15:00 La minute de vérité
15:50 La minute de vérité
16:50 Le zapping
17:50 Les constructeurs de l'extrême
18:45 Les constructeurs de l'extrême
19:40 Les constructeurs de l'extrême
20:40 Les cowboys
22:30 Les voleurs de train
00:30 Direct poker
01:50 Les plus grandes évasions
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:30 Les prénoms en musique
09:40 Drop'In
09:59 Disney Break
10:00 Hannah Montana
10:25 Hannah Montana
10:50 Hannah Montana
11:20 Hannah Montana
11:50 American Dad
12:15 American Dad
12:40 American Dad
13:05 American Dad
13:15 Les prénoms en musique
13:30 Stargate Atlantis
14:20 Stargate Atlantis
15:10 Stargate Atlantis
16:00 Tellement people
17:45 Tellement vrai
19:20 Futurama
19:45 Futurama
20:20 Les prénoms en musique
20:35 Tellement vrai
22:35 Dangereuse alliance
00:20 Tellement vrai
01:50 The Big Game
02:40 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



21h45

Les Experts : Tirs croisés



Réalisateur : Jeffrey Hun. Avec: Laurence Fishburne (Dr Raymond Langston), Marg Helgenberger (Catherine Willows), George Eads (Nick Stokes), Eric Szmanda (Greg Sanders), Robert David Hall (Docteur Al Robbins). Une fusillade dans une armurerie fait deux morts et un blessé. Le fils de la propriétaire, touché à l'épaule, est l'unique témoin dont la police dispose.



23h55

Elles, des femmes dans la précarité



Réalisateur : Corinne Savoyen, Morad Aid-Habbouche, Hervé Corbière. Marie-Hélène, Nadia et Elisabeth avaient toutes de bonnes raisons de craquer, de tout plaquer. Un emploi perdu, un conjoint parti, des problèmes de santé, et c'est la dégringolade dans la grande précarité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, 70% des Français en-dessous du seuil de pauvreté sont des Françaises. Une précarité aux multiples visages : travailleuses pauvres, mamans solos, femmes battues... Des situations dont témoignent avec courage les trois femmes rencontrées. Elles ont choisi de se battre.



21h45

Zone interdite



Présentateur : Mélissa Theuriau. Aujourd'hui, nous sommes filmés et surveillés en permanence, dans les rues, au bureau, mais aussi à la maison, où l'espionnage discret est presque devenu banal. Alors, comment faire pour se protéger ? Peut-on se prémunir contre les logiciels intrusifs ? Enquête sur les dérives de la surveillance à outrance. Ecouter, filmer, géolocaliser ses proches, ses salariés est devenu un jeu d'enfant, à un prix très abordable. Que se passe-t-il quand chaque citoyen devient un espion ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

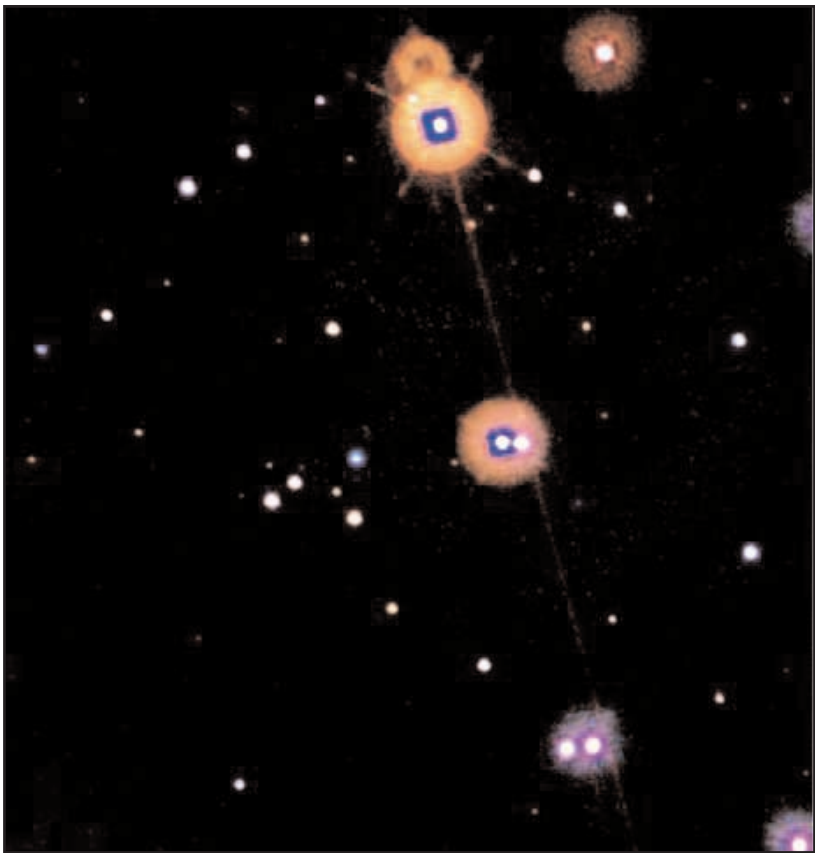
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La Nasa observe la plus puissante et la plus longue explosion cosmique

Une explosion cosmique suscite l'intérêt de la Nasa. Située à 3,8 milliards d'années-lumière de la Terre, il s'agit de la plus puissante et la plus longue jamais observée jusqu'à présent. Des dizaines de satellites et télescopes ont été mobilisés pour observer l'incroyable phénomène.

Le phénomène cosmique est d'une puissance sans précédent et c'est avec assurance que les astronomes de la Nasa affirment n'avoir encore jamais observé une telle intensité lumineuse. L'explosion a été découverte le 28 mars à l'aide du satellite américain Swift. Il s'agirait probablement d'un signe d'une supernova dont les émissions de rayons gamma continuent d'être émises depuis une semaine. Fait quelque peu inhabituel puisque généralement, les radiations produites par la destruction d'une étoile ne durent seulement que quelques heures.

Andrew Fruchter, astronome au Space Telescope Science Institute à Baltimore, raconte à l'AFP l'étrange phénomène : "Nous connaissons des objets dans notre galaxie pouvant produire des explosions à répétition mais ils sont des milliers ou



des millions de fois moins puissants que ce que nous observons. C'est vraiment extraordinaire". L'explosion cosmique, située dans la constellation du Dragon, a été localisée au centre d'une galaxie située à 3,8 milliards d'années-lumière de la Terre.

Une étoile broyée par un trou noir

Actuellement les recherches se

poursuivent afin de comprendre l'origine d'un tel phénomène. Les astronomes ont déjà soumis l'hypothèse suivante : la déflagration se serait produite après que l'étoile s'approche trop près du trou noir au centre de sa galaxie. L'intensité de la force gravitationnelle du trou noir aurait probablement brisé l'étoile dont les jets de gaz émis continuent à s'échapper vers son centre.

Les scientifiques continuent également leurs observations à l'aide de télescopes spatiaux comme Hubble et Chandra X-ray Observatory. Toutefois, la Nasa a indiqué dans un communiqué que les astronomes amateurs pourraient visualiser l'explosion dans un ciel sombre suffisamment dégagé et à l'aide d'un télescope de 16 pouces quand celle-ci atteindra son pic d'intensité lumineuse.

Voyage au centre de la Terre

Une équipe internationale va tenter de forer le sol de l'océan sur une profondeur de 2 000 mètres. Le 13 avril, une expédition internationale ira forer la croûte terrestre, par 4 000 mètres de fond, au large du Costa Rica, côté Pacifique. L'équipe a pour objectif d'atteindre la profondeur de 2 000 mètres dans le sous-sol océanique, un record qui permettrait, en cas de succès, de remonter pour la première fois des roches de la partie basse du manteau supérieur. Cinquante ans après une première tentative infructueuse, les chercheurs espèrent trouver les financements pour atteindre leur objectif.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PARACHUTE

Invention de **André-Jacques Garnerin**

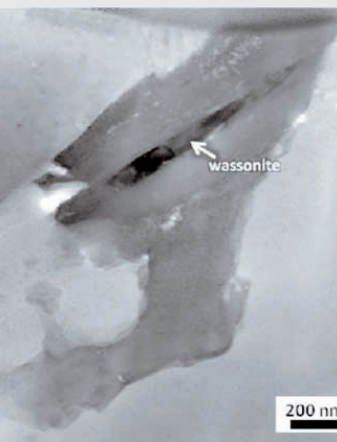
Secteur **Aérien**

Date **1797**



A la fin du XVIII^e siècle, alors que les ballons sont de plus en plus utilisés – notamment dans le domaine militaire –, il devient urgent de trouver un moyen de sécurité pour les aérostats. Cent ans plus tôt, Isaac Newton avait énoncé les principes théoriques du parachute, et encore avant, de nombreux inventeurs – dont Léonard de Vinci – s'étaient penchés sur le problème. En 1796, le Français André-Jacques Garnerin, qui sort tout juste des geôles autrichiennes, réussit le premier parachutage d'un chien. L'année suivante, le 22 octobre 1797, il s'élève courageusement dans les airs avec un ballon, puis coupe la corde et effectue alors le premier saut en parachute de l'histoire.

Découverte d'un nouveau minéral, la Wassonite



La NASA a annoncé la découverte d'un nouveau minéral. Baptisé Wassonite, celui-ci a été extrait d'une météorite trouvée en Antarctique en 1969. L'échantillon ne mesure qu'un centième de l'épaisseur d'un cheveu mais les chercheurs sont enthousiastes. Mardi, la NASA a révélé qu'une de leurs équipes aidée

de scientifiques américains, coréens et japonais avait découvert un tout nouveau minéral. Totalement inconnu sur notre planète, celui-ci a été baptisé Wassonite en hommage à John T. Wasson, professeur à l'Université de Californie réputé pour ses travaux sur les météorites.

Justement, c'est dans une météorite découverte en Antarctique en 1969 que les chercheurs ont trouvé le minéral. Connu sous le nom de Yamato 691, celle-ci aurait près de 4,5 milliards d'années et proviendrait d'un astéroïde en orbite entre Mars et Jupiter. La Wassonite fait partie des plus petits mais des plus importants minéraux découverts dans l'échantillon de météorite. Ainsi, l'Association internationale de minéralogie (IMA) a autorisé le minéral à rejoindre les 4.500 autres officiellement reconnus.

"La Wassonite est un minéral formé uniquement à partir de deux éléments, le soufre et le titane mais il possède une structure cristalline unique qui n'a encore jamais été observée dans la nature", a expliqué dans un communiqué Keiko Nakamura-Messenger, chercheur de la NASA qui a conduit les recherches, avant d'ajouter : "D'autres secrets de l'univers peuvent être révélés grâce à ces spécimens en utilisant la nano-technologie du XXI^e siècle". En effet, la structure du minéral a pu être identifiée grâce au microscope électronique en transmission (MET) de la NASA, tandis que Yamato 691 est susceptible de contenir encore d'autres minéraux inconnus, selon les chercheurs. Grâce à l'étude des météorites et des minéraux qu'elles recèlent, les scientifiques espèrent en apprendre plus sur la formation et l'histoire du système solaire.

Chaque heure, 760 orages grondent sur la planète

Une équipe de scientifiques a comptabilisé les orages qui se produisent chaque jour aux quatre coins de la planète. Des recherches qui leur ont permis d'estimer que toutes les heures, 760 orages grondent sur la Terre. Cette étude a été



menée par des chercheurs du département Géophysiques et Sciences de la planète de l'Université de Tel Aviv, en Israël, rapporte le site de la BBC. Ils ne sont pas les premiers à avoir tenté de comptabiliser ainsi les orages. En 1925 déjà, Charles Brooks avait été le premier à calculer le nombre d'orages se produisant sur la planète. Avec les méthodes de l'époque, il avait estimé que 1.800 orages grondaient toutes les heures sur la Terre. Grâce aux données d'un réseau mondial réunissant quarante stations de surveillance détectant les impulsions électromagnétiques engendrées par la foudre, les chercheurs de l'université de Tel Aviv ont revu cette estimation sensiblement à la baisse. Ils affirment en effet que 760 orages se produisent chaque heure sur la planète, la majorité ayant lieu dans des régions tropicales, et tout particulièrement dans le bassin du Congo. "C'est peut-être parce qu'il y fait plus sec qu'en Amazonie, par exemple. Les orages semblent se former plus facilement dans des conditions météorologiques plus sèches", explique Colin Price, qui a mené cette étude.

Les scientifiques ont en outre observé une "heure de pointe" à laquelle se produit la plus grande quantité d'orages : 12H GMT. Il ne s'agit toutefois que d'une moyenne, chaque continent ayant une "heure de pointe" différente.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 4h23	Fadjr : 4h42	Fadjr : 5h04
Dohr : 12h31	Dohr : 12h50	Dohr : 13h07
Asr : 16h10	Asr : 16h28	Asr : 16h45
Maghreb : 18h59	Maghreb : 19h18	Maghreb : 19h34
Icha : 20h27	Icha : 20h46	Icha : 20h59

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE (QUARTS DE FINALE) JS KABYLIE 4- CR BELOUIZDAD 2

LES CANARIS HAUT LA MAIN

La JS Kabylie s’est offert hier au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, le ticket qualificatif pour les demi-finales de la Coupe d’Algérie après s’être imposée devant le CR Belouizdad sur le score de 4 buts à 2. Le premier but de la JS Kabylie a été inscrit à la 14^e minute par Hamiti.

PAR MOURAD SALHI

Les deux formations ont développé un beau football particulièrement lors des toutes premières minutes. Plusieurs occasions ont été créées de part et d’autre, notamment lors du premier quart d’heure, mais les deux équipes ont excellé en matière d’inefficacité. Il a fallu attendre les trois dernières minutes, pour que les Belouizdadi inscrivent sur une balle arrêtée des 18 mètres, bien bottée par Saïbi. Une minute plus tard, les Kabyles ont inscrit le deuxième but par le même Hamiti, qui a reçu une excellente balle de Younes dans la surface de réparation, il retourne avec la balle, d’un tir puissant, Farés Hamiti trompe encore une fois Nadjib Ghrib. C’est sur ce but que l’homme en noir, Abed Charef a sifflé la fin de la première mi-temps. Revenant des



Les Canaris euphoriques.

vestiaires, les visiteurs déburent bien, mais ce sont les Kabyles qui inscrivent un troisième but à la 54^e minute sur un penalty réussi avec brio par Issaad Tedjar. Après ce but, les Canaris multiplient les actions toujours par Tedjar, Hamiti qui reçoivent à chaque fois de belles balles de Younes ou Remache. Le troisième but de la JS Kabylie a semé le doute dans le camp de Belouizdad qui se sont contenté uniquement de contres rapides notamment par Youssef Saïbi et Amar Amour. Cette situation a permis à la JSK de marquer un quatrième but par l’ex- Belouizdadi Younès

seul dans la surface de réparation, bien servi par Hamiti. C’est vrai, que la partie a été pliée dès cette réalisation, mais les Belouizdadi croient toujours en leurs chances et ne lâchent pas prise, en inscrivant un second but à la 86^e minute par Slimani. Sans mal, le club de la ville de Genêts a eu finalement le dernier mot en réussissant cette partie. Le CRB quitte, ainsi, la compétition la plus populaire du pays, comme il l’a quitté, rappelons-le, la saison passée en demi-finale au stade du 20-Aout devant ce même adversaire.

M. S.

DES SPÉCIALISTES SE SONT RÉUNIS À TIZI-OUZOU

La drogue : un danger réel en Algérie

PAR LOUNES BOUGACI

Le fléau de la toxicomanie constitue un danger réel dont l’évolution est assez inquiétante ces dernières années en Algérie. C’est le constat qui a été établi hier lors d’une journée d’étude au niveau du CHU de Tizi-Ouzou ayant regroupé des psychiatres et d’autres spécialistes venus des quatre coins du pays. Plusieurs études réalisées dans ce sens dans notre pays ont démontré que le phénomène de la toxicomanie est en extension. En général, le toxicomane est un jeune adulte célibataire au chômage. Selon le professeur Abbès Ziri, psychiatre et directeur du CHU de Tizi-Ouzou, la consommation se fait généralement en groupe et les produits utilisés sont le cannabis, l’alcool, les psychotropes, les solvants et les drogues dures. Des interventions faites hier à l’auditorium du CHU, il en ressort que la première consommation se situe entre 17 et 18 ans.

La journée d’étude avait pour but de débattre de la loi au bénéfice du toxicomane. C’est d’ailleurs pourquoi, Abbès Ziri s’est

interrogé : «*Le psychiatre, face à la problématique de la loi au bénéfice du toxicomane, doit-il résoudre le triptyque prévention-soins-répression ?* » «*Cette journée s’inscrit dans le cadre d’une meilleure compréhension des textes de loi au profit du malade qui constitue le centre d’intérêt de tous, et la préoccupation majeure des différents acteurs intervenants dans le bien être physique, psychique et morale de l’individu* », a ajouté le Pr Ziri. Alors, le toxicomane devrait-il être considéré comme un dealer ou comme un malade. La loi algérienne a tenté de répondre à cette question à travers plusieurs textes. Ainsi, l’article 2 de la loi 04.18 du 25 décembre 2004 stipule que lorsqu’il apparaît au procureur de la République qu’une personne ayant fait un usage illicite de stupéfiants ou de substances psychotropes, s’est soumise, à compter de la date des faits qui lui sont reprochés à la cure de désintoxication ou à la surveillance médicale qui lui ont été prescrits, il décide le non-exercice de l’action publique en vertu du rapport médical présenté par l’intéressé. Toutefois, le procureur de

la République peut ordonner l’examen de l’intéressé par un médecin spécialiste. Plusieurs autres mesures humanisantes sont prises dans le cadre de ces lois. Le toxicomane peut ainsi bénéficier d’une cure de désintoxication dans un établissement spécialisé et être placé sous surveillance médicale, le temps nécessaire prévu par l’examen médical. Le professeur Bachir Ridouh, président du comité national de lutte contre la toxicomanie a indiqué que la situation concernant la toxicomanie en Algérie est loin d’être alarmante comparativement aux pays occidentaux où la consommation de drogue dure se compte par millions.

L. B.

LE CHEF D’ÉTAT-MAJOR DE L’ANP EN VISITE DE TRAVAIL À LA 2^e RÉGION MILITAIRE

Donner une dynamique aux écoles des cadets de la Nation

Le général de corps d’armées, Ahmed Gaïd Salah chef d’état-major de l’Armée nationale populaire, a effectué une visite de travail à l’école des cadets de la Nation d’Oran, le 7 avril 2011. Il était accompagné par le commandement de la 2^e région militaire le général-major Saïd Bey et de nombreux cadres de l’ANP aux niveaux central et régional. A son arrivée à l’école, le général de corps d’armée, Ahmed Gaïd Salah, a été accueilli par le général Houame Abdelaziz, commandant de l’école des cadets de la Nation. Avant de se rendre dans ses différentes structures pédagogiques, le général de corps d’armée a procédé à l’inspection des différentes formations qui lui ont présenté des exhibitions culturelles et sportives.

Dans son allocution, le chef d’état-major a mis l’accent sur le rôle des écoles des cadets de la Nation, prolongement historique des écoles des cadets de la Révolution. Il a ainsi mis l’accent sur la nécessité de généraliser de telles institutions de formation à l’échelle nationale, et sur la nécessité de multiplier les efforts en vue de permettre à ce pôle de formation de remplir ses missions, à savoir la formation de l’élite des cadres de l’ANP de demain. Après avoir écouté les cadets de la nation et l’encadrement éducatif, le chef d’état-major a donné des instructions et orientations, qui contribueront à renforcer l’encadrement pédagogique dans l’accomplissement de leurs missions, et obtenir des résultats positifs honorables durant les examens du baccalauréat, et ce, en dotant les cadets de connaissances dans toutes les filières scientifiques, et leur donner une formation patriotique, moderne, en mobilisant tous les moyens humains, matériels et pédagogiques en vue des préparer des promotions de qualité et des officiers exemplaires.

Reprise des liaisons aériennes entre Jijel et trois villes françaises

Des liaisons entre Jijel et trois villes françaises seront assurées, vers la mi-juin, par la compagnie aérienne française Air-Méditerranée, a appris hier l’APS auprès de la représentation locale du Touring Voyage Algérie (TVA) à Jijel.

Le vol inaugural entre Paris et Jijel est annoncé pour mardi 14 juin, la desserte Lyon-Jijel pour le 27 juin et la liaison Mulhouse-Jijel pour le 28 du même mois, et ces rotations seront assurées au moyen d’avions de type Airbus, a précisé le directeur de TVA, Jamal Roula. Cette compagnie avait inauguré en juin 2009 des liaisons entre ces trois villes françaises et Jijel. L’aéroport Ferhat-Abbas (20 km au sud-est de Jijel) a fait ces dernières années l’objet d’extension, de modernisation et d’aménagement dans la perspective d’augmenter et de diversifier son trafic passager. Une opération "test" avait été concluante lors du transport de hadjjs vers les Lieux Saints de l’Islam à partir de cette même infrastructure aéroportuaire.

TRAFIC DE CARBURANT

Saisie d’un camion-citerne et de 8 camionnettes

1 camion-citerne et 8 camionnettes, transportant du carburant destiné à la contrebande ont été saisis, ces dernières 24 heures, en différents endroits de la wilaya de Tébessa, a indiqué une source sécuritaire, hier, à l’APS. Le camion-citerne, immatriculé dans la wilaya de M’Sila, transportant 20.000 litres de gas-oil dans sa cuve, a été intercepté vendredi dans la localité de Grigueur (50 km à l’ouest de Tébessa) par la Gendarmerie nationale, a fait savoir cette source, signalant que le conducteur du camion sera présenté incessamment devant la justice.

Les camionnettes transportant 1.600

litres de gas-oil ont été interceptées le même jour dans un barrage de la Gendarmerie nationale, dressé dans la région de Ferkane, proche de la limite administrative de la wilaya de Khenchela, a ajouté la même source, précisant que les chauffeurs de ces véhicules seront également présentés devant le parquet.

Le trafic de carburant a pris une ampleur considérable, ces derniers mois dans la wilaya de Tébessa, le gas-oil étant très demandé de l’autre côté de la frontière est du pays, surtout après la fermeture de la frontière tuniso-libyenne, a-t-on souligné.

APS

Très Libre

